



# RAPPORT ANNUEL 2013

Fédération sportive suisse de tir | Lidostrasse 6 | CH-6006 Lucerne  
Téléphone +41 41 370 82 06 | Fax +41 41 370 57 17  
info@swissshooting.ch | www.swissshooting.ch



# JE MISE TOUT SUR UNE CARTE. ET VOUS?



Pour tous les membres et les fans de la FST:  
la carte de crédit et carte prépayée Swiss Shooting.



#### Mon conseil – assurez-vous tous ces avantages dès maintenant:

- Carte de membre, moyen de paiement et billet d'entrée à des événements, tout à la fois
- Soutien à la fédération
- Rabais FST exclusifs
- Prestations d'assurance attractives

Toutes les infos sur  
[swissshooting.ch/cornercard](http://swissshooting.ch/cornercard)



**cornercard**  
*you first*

Le mot de la présidente .....	2
Comité de la FST .....	4
Direction et Secrétariat général .....	7
Centre de compétences Sport populaire .....	11
Centre de compétences Formation/PdR/Juges .....	14
Centre de compétences Sport d'Elite (SpE) .....	15
Centre de compétences Communication .....	16
Musée suisse du tir Berne .....	17
Commission disciplinaire et de recours .....	19
Commission de gestion .....	22
Comptes annuels Fédération FST .....	23
Comptes annuels Foyer des tireurs (FdT) .....	28
Comptes annuels Musée suisse du tir .....	35
Faits & chiffres .....	36
Délais 2014 .....	40

## 2014 – Mise en œuvre



La Présidente Dora Andres

Un regard sur l'année du sport de tir 2013 montre de nombreux résultats réjouissants et la devise 2013 «Stabilité» a été atteinte dans de nombreux domaines.

### Succès internationaux

Au début de l'année 2013, les deux entraîneurs nationaux Uwe Kapp et Roger Chassat sont entrés en fonction et ont dès la première année après les Jeux olympiques su satisfaire aux attentes projetées pour les cadres Elite et Juniors. Lors des Championnats d'Europe, la Suisse a récolté 11 médailles (5 médailles d'or, 4 médailles d'argent et 2 médailles de bronze). Heidi Diethelm a laissé parler son savoir-faire et son potentiel au Pistolet de sport pour défendre avec succès son titre de Championne d'Europe. C'est la seule athlète suisse qui se rendra à la Coupe du Monde, à Munich.

### Compétitions nationales

Les compétitions nationales ont été également très passionnantes; elles nous ont apporté quelques surprises et de nouveaux visages sur le podium. Lors du Tir fédéral en campagne et du

Tir de la Cible campagne, le nombre de participants a pu être maintenu par rapport à l'année précédente. Lors des cours de formation et des Shooting Masters, la participation s'est même accrue de manière réjouissante.

L'USS Assurances a fêté la 125<sup>e</sup> année de son existence en 2013 de manière très originale et a offert un montant aux Sociétés de tir qui, par canton et en pourcentage, ont pu enregistrer la plus grande augmentation du nombre de participants par rapport à l'année précédente lors du Tir fédéral en campagne et du Tir de la Cible campagne. Au nom des lauréats également, nous remercions l'USS Assurances pour sa contribution et lui souhaitons nos meilleurs vœux pour les 25 prochaines années.

### Solutions IT basées sur le Web

Avec le projet «Cible campagne goes Internet», c'est la première fois qu'une solution IT basée sur le Web a été introduite pour les Concours de la FST. Le Comité a décidé que cette solution sera également introduite en 2014 pour le Championnat suisse de groupes au Pistolet 10m/25m/50m. Cette modification orientée vers l'avenir engendre des coûts de CHF 70 000.– pour le développement du logiciel et la formation des utilisateurs, montant prévu au budget 2014. La réalisation a été confiée à l'entreprise Indoor Swiss Shooting SA et sera suivie par un groupe de projets de la FST. Une analyse sera effectuée dans le domaine IT pour établir dans quelles conditions d'autres concours pourront suivre. Elle doit également permettre de dégager des recommandations en vue de poursuivre ce projet et des informations précises quant aux besoins d'investissement.

### Projet de recherches de l'Université de Berne

Conjointement avec la cheffe de la Formation et de la Promotion de la Relève, Ruth Siegenthaler, j'ai assisté déjà en août 2010 au premier entretien avec le Professeur Ernst-Joachim Hossner de l'Institut des Sciences sportives de l'Université de Berne en vue de lancer le projet de recherches Sport de tir. L'objectif est d'obtenir une amélioration des performances des cadres et des athlètes de la Relève, ainsi que de nouvelles connaissances pour la formation des entraîneurs. Sous la dénomination «Analyse de la perception et des mouvements dans le Sport de tir olympique», le projet a été soumis à Swiss Olympic qui l'a soutenu par une contribution financière.

En 2013, 26 membres des cadres nationaux et du cadre de la Relève ont tiré sur cette installation d'observation et de mesure unique au monde au moyen du Fusil à air comprimé 10m. Pour chaque athlète, des marqueurs rétro-réfléchissants et 12 caméras infrarouges à haute vitesse (système Vicon) ont été placés en vue d'enregistrer les mouvements en trois dimensions. Lors de cet enregistrement, la plus grande importance a été accordée à l'enregistrement des forces agissant sur l'arme de sport.

Lors du développement de ce stand de mesure, les paramètres les plus importants résidaient précisément dans l'analyse des forces liées aux performances des athlètes afin d'y déceler les processus de modification et/ou de compensation. A la fin, chaque participant s'est vu remettre un dossier contenant les résultats des mesures devant être analysés et intégrés aux propres mesures d'entraînement. Par une mise en œuvre rigoureuse de ces résultats et conclusions, la FST est convaincue que nos athlètes pourront obtenir un réel avantage par rapport à la concurrence internationale.

### Conception directrice 2014–2020

Lors de diverses séances de travail, le Comité a élaboré les lignes directrices de la FST pour les années 2014 à 2020. Ces dernières ont été publiées dans l'édition grand tirage du mois de décembre 2013 du TirSuisse et sur le site Web de la FST. Pour chacune des lignes directrices, le Comité a formulé les objectifs stratégiques et défini les mesures nécessaires. Il ne reste plus qu'à les mettre en œuvre. Le premier projet qui a été abordé est la communication, dont la nouvelle conception se veut plus proche du lecteur et de ses besoins. Elle a été mise en consultation auprès des membres de la FST (SCT/SF/AM) et le lectorat du TirSuisse a également eu l'occasion de se prononcer au moyen d'une carte-réponse. L'assemblée des délégués (AD) 2014 statuera définitivement sur cet objet.

### Résultat clair en faveur des obligations militaires

La famille des tireuses et des tireurs a une nouvelle fois contribué au résultat positif du vote sur l'initiative du GSsA. Le souverain suisse a dit non à 73 % à l'initiative du GSsA et aucun canton n'a soutenu cet objet. J'assimile ce non clair à un véritable plébiscite en faveur des

obligations militaires, du système de milice et de la sécurité. Pour la votation concernant le Gripen en 2014, il conviendra de mobiliser une fois encore toutes nos forces. Les tireuses et les tireurs défendent les valeurs de notre pays en voulant maintenir sa souveraineté et sa sécurité. Mais, celle-ci n'est possible qu'avec des Forces aériennes crédibles et un avion de combat moderne comme le Gripen.

### Fonds général de projets

L'AD 2003 a suivi la proposition du Comité visant à créer un Fonds général de projets, principalement en faveur du Sport populaire. Ce dernier complète les trois fonds déjà existants (Fonds de soutien en faveur des sociétés et organisations, Fonds de la Relève visant à promouvoir la Relève et le Fonds de réserve pour l'Organe de publication officiel).

L'autorisation du financement des projets relève de la Conférence des présidents jusqu'à un montant de CHF 100 000.– ; au-delà de cette somme, la décision appartient à l'AD. Ce nouveau fonds a été alimenté au moyen d'un prélèvement de l'ordre de CHF 300 000.– du Fonds des cartes-couronnes de la FST ayant été dissous à la fin de l'année 2013. Le reste des

montants provenant des cartes-couronnes sera comptabilisé en tant que recettes extraordinaires dans les comptes annuels 2014. Lors de l'approbation du budget 2014, l'AD décidera de son utilisation.

### Remerciements

Sans les nombreux bénévoles, aucune compétition et aucune manifestation n'aurait lieu. Au nom du Comité et du Secrétariat général, je remercie tous les fonctionnaires pour leur important engagement. En 2014 également, nous comptons sur votre fidélité ! Je remercie aussi tous les entraîneurs, hommes et femmes, les présidents des SCT/SF/AM, le directeur de la FST, les collaboratrices et collaborateurs, ainsi que tous mes collègues du Comité de leur immense travail.

A l'avenir également, nous voulons offrir aux tireuses et aux tireurs des compétitions parfaitement organisées, nous mettre en scène au plan international et motiver un grand nombre pour notre sport.

DORA ANDRES  
PRÉSIDENTE DE LA FÉDÉRATION  
SPORTIVE SUISSE DE TIR

## Swiss Pistol shooting School, Ass.



Profitieren Sie von den Ausbildungskursen des Vereins  
**Schweizerische Pistolenschiessschule SPS**

Profitez des cours d'instructions de l'association  
**École suisse de tir au pistolet ESTP**

Postfach 911 • CH-8302 Kloten • [www.pistol-school.ch](http://www.pistol-school.ch)  
Mobile +41(0)79 314 86 14 • Fax +41(0)44 813 18 95 • [info@pistol-school.ch](mailto:info@pistol-school.ch)

## Comité de la FST

### Séances

Mises à part les neuf séances ordinaires tenues en 2013, le Comité a participé à la séance à huis clos de deux jours à Camorino/TI et à trois séances extraordinaires ayant essentiellement pour objet la stratégie et la conception directrice de la Fédération. A ces séances stratégiques, de nombreux représentants des Sociétés cantonales de tir et de l'ensemble de la direction de la Fédération ont parfois été invités.

### Assemblée des délégués (AD)

Le 19 avril 2013, au total 267 délégués ayant le droit de vote et plus de 60 invités ont participé à l'Assemblée des délégués de la FST qui s'est déroulée dans les locaux de la Caserne des troupes bernoises, à Berne. Le Président de la Confédération, M. Ueli Maurer, le Conseiller d'Etat bernois Hans-Jürg Käser et le représentant de la Ville de Berne, Rudolf Friedli ont honoré par leur présence les assises de la grande famille des tireurs suisses, tout en transmettant les salutations officiel-

les et en s'adressant personnellement aux personnes présentes. En sus des objets statutaires (Rapport annuel 2012, Comptes annuels 2012, Budget 2013, montant des licences et cotisation unitaire des sociétés 2014), l'Assemblée des délégués a approuvé le Règlement disciplinaire et de recours dans sa forme révisée et la création d'un Fonds général de projets. Clemens Poltera (SCT GR) a été nommé en tant que nouveau membre de la Commission de gestion pour le reste de la période de fonction. Nommé membre d'honneur, Alfred Mitterer a particulièrement été honoré pour sa longue activité en tant qu'entraîneur de la Relève de la FST.

### Conférences des présidents (CP)

Les présidents des Sociétés cantonales de tir (SCT), des Sous-Fédérations (SF) et des Associations membres (AM) se sont rencontrés lors de deux Conférences des présidents pour échanger leurs opinions et prendre des décisions sur les objets préparés par le Comité. Ainsi, lors de la première rencontre à Berne, ce sont les

objets de l'AD 2014 relevant de la compétence de la Conférence des présidents qui ont préalablement été discutés et proposés à l'approbation de cet organe. Parmi les propositions figuraient les nouvelles dispositions du Règlement sur le tir sportif (RTSp) en tant que mesures urgentes et le Plan de tir de la Fête fédérale de tir des Jeunes (FFTJ) 2014, à Berne. En outre, des élections complémentaires aux Commissions techniques (CT) ont été tenues. Ont été élus pour le reste de la période de fonction Roland Graf (SCT SG) à la CT Fusil 300 m et Jacques Moullet (SFTS) à la CT Carabine 10/50 m. Dans le domaine du pistolet, c'est Franz Müller (ASTV) qui a obtenu le nombre de voix nécessaires pour succéder à Edgar Aerni (ASTV) ayant démissionné pour raison d'âge. Dans le même organe, c'est Claudio Portavecchio qui a repris pour le reste de la période de fonction le siège laissé vacant par le regretté collègue tessinois, Guglielmo Chiavi, décédé durant son mandat. Lors de la rencontre au mois d'octobre, à Ittigen/BE, les présidents ont approuvé le Plan de tir élaboré par le CO pour la Fête fédérale de tir 2015 (Valais), le



plan des charges financières de l'Organe de publication officiel TirSuisse et les dates des Concours de la Fédération 2015. Lors des deux rencontres, le Comité a saisi l'opportunité de directement informer les présidents de la Fédération sur les thèmes d'actualité dans le domaine du tir, en matière de la politique (diverses consultations légales) et sur les projets actuels, ainsi que de procéder à un large échange d'idées.

### **Formulation des idées conceptuelles et des objectifs stratégiques**

De manière relativement longue et approfondie, le Comité a discuté la conception directrice de la FST valable pour la période 2014 à 2020 et placé sous la devise «D'une main toujours sûre avec la FST», qui oriente le jalonnement des objectifs stratégiques de la FST et fixe le cadre nécessaire pour les dix domaines les plus importants.

Il s'agit de phrases conceptuelles courtes et claires abordant l'histoire/la tradition, les hommes (tireurs et tireuses), le fairplay, le sport, la Relève, la formation, les partenaires, l'environnement, les finances et la communication. Pour chacun de ces domaines, les objectifs concrets ont été posés, lesquels il convient maintenant à mettre en œuvre au moyen de mesures adéquates. En collaboration avec les organes de décision compétents de la Fédération et le soutien de la direction de la Fédération, ainsi que des collaborateurs et collaboratrices du Secrétariat général, le Comité entend maintenant successivement empoigner et introduire ces mesures au sein de la Fédération.

### **Approches de solution issues de la séance à huis clos du Comité**

Lors de sa séance à huis clos en octobre dans les environs de Bellinzona, le

Comité a mis à profit deux journées pour traiter différents thèmes avec la collaboration du directeur de la FST. Parmi ces derniers figuraient la structure de la Fédération (admission des membres incluse), le déroulement des Fêtes fédérales de tir, respectivement leurs conditions-cadres, les prestations exigées des organisateurs et d'autres thèmes stratégiques en vue de l'année 2024. Au moyen de discussions intenses, ces problématiques ont été analysées de points de vue différents et des approches de solution préparées, afin de les discuter de manière approfondie avec les présidents des SCT/SF/AM au sein de groupes de travail lors de la CP 2/2013. Le jubilé du 200<sup>e</sup> anniversaire de la Fédération en 2014 a également été abordé afin de le prévoir dans la planification des Fêtes fédérales de tir. L'organisateur de cette séance à huis clos du Comité, Luca Filippini, a également organisé une rencontre avec le Comité de la SCT Tessin, présidé depuis de nombreuses années par Ovideo Marzorini, et avec un représentant du Gouvernement tessinois, le Conseiller d'Etat, Norman Gobi. Ces rencontres ont permis aux participants de procéder à un échange sur la collaboration et l'évolution du Sport de tir et d'identifier les intérêts communs et les points de convergences.

### **Nouveau modèle de cotisation**

Sur la base du processus stratégique mentionné, d'autres questions comme le développement du futur modèle de cotisation ont été remis à plus tard par le Comité. En 2014, cette tâche sera à nouveau entreprise, car, à moyen et à long terme, la Fédération a besoin de nouvelles ressources financières afin de créer des compétitions attrayantes dans le domaine du Sport populaire ou d'organiser d'autres manifestations, de remplir les autres tâches dans le domai-

ne de la Relève aussi bien que dans celui du Sport d'élite, lequel doit être soutenu et renforcé en vue des prochains Jeux olympiques. La planification financière à long terme de la Fédération le démontre clairement, même si la situation financière de la FST s'est stabilisée en raison des mesures d'économie au cours de ces dernières années.

### **Nouvelle bannière de la FST**

L'un des projets lancés par le Comité en 2013 concerne l'acquisition d'une nouvelle bannière pour la Fédération. La commission engagée à cet effet, présidée par le Président d'honneur Peter Schmid et composée du membre d'honneur Otto Kunz, du membre du Comité Paul Rötliberger, de la directrice du Musée suisse du tir, Cornelia Weber et du directeur de la FST Marcel Benz, a pour tâche d'acquiescer d'ici à la Fête fédérale de tir en 2015 en Valais, une nouvelle bannière pour la Fédération. La commission a déjà procédé à une présélection et le Comité FST se réjouit d'ores et déjà de statuer sur les propositions qui lui seront soumises au cours du printemps 2014.

### **Règles du tir sportif (RTSp)**

En tant que membre du Comité, c'est Paul Rötliberger qui a repris la direction de Groupe de travail (GrT) RTSp mis en place par le Comité, lequel est composé de Hans-Ueli Wildeisen, Adolf Fuchs, Max Müller, Walter Oesch et d'August Wyss. De point de vue administratif et juridique, le Groupe de travail est soutenu par Philippe Lüthy et Marcel Benz. Ce GrT a repris l'ancienne mission décidée par la CP d'élaborer de nouvelles RTSp jusqu'à la fin de l'année 2014. Ces dernières doivent être approuvées après la consultation, au plus tard par la CP 2/2014. Ainsi, on peut assurer de

mettre suffisamment de temps à disposition des SCT/SF/AM avant l'entrée en vigueur des nouvelles RTSp au 1<sup>er</sup> janvier 2016, soit après la Fête fédérale de tir 2015. En ce sens, le Comité a assigné au GrT divers objectifs. Font partie de ces derniers une terminologie unifiée dans les RTSp concordant avec la réglementation supérieure de FST (Statuts, Règlement d'organisation, etc.) et se distinguant clairement des Règles internationales de l'ISSF en tenant mieux compte de nos besoins et de nos manifestations de tir. La subdivision se concentrera sur certains domaines spécialisés et une structure similaire des dispositions doit aider à mieux comprendre et à lire plus facilement ces règles. Il convient également de clairement définir et de simplifier l'attribution des compétences pour les décisions opérationnelles et stratégiques. Avec ces bases, le GrT s'est lancé dans ce gros chantier en octobre 2013 et a présenté au terme de huit séances ses premières propositions pour les différents domaines à la fin de l'année. En 2014, il conviendra de procéder à la mise en consultation auprès des différents organes techniques (Divisions et Commissions techniques) avant de procéder, au mois de juin, à la première lecture lors d'une CP extraordinaire.

#### **IT – Etat des lieux**

Un autre projet initié par le Comité est l'élaboration d'un état des lieux dans le domaine IT. Sous la direction du membre du Comité Werner Kuratle, l'établissement d'un inventaire du hardware et du software IT en rapport avec les Concours FST et le Secrétariat a commencé. Dès que cet inventaire sera entièrement disponible, le Comité envisage d'élaborer une stratégie IT qui sera également intégrée à la planification des finances et des investissements à moyen et long terme.

#### **Fête fédérale de tir 2015 Valais**

Par le biais de son représentant, le vice-président Andreas von Känel, le Comité accompagne les travaux préparatoires du Comité d'organisation (CO) qui progressent. En juin 2013, lors d'une manifestation particulière où les travaux déjà réalisés ont été présentés deux ans avant la Fête, les participants ont eu l'occasion de s'en convaincre personnellement. Parmi ces travaux figuraient le logo et le concept des distinctions qui seront remises aux vainqueurs. Le Plan de tir et les compétitions spéciales ont déjà été approuvés par l'organe compétent de la FST (CP) et le Règlement du Match intercantonal a également été accepté par le Comité. Ainsi, toute la communauté suisse de tir et les Sociétés suisses de tir à l'étranger peuvent planifier leur déplacement en Valais pour la période du 11 juin au 12 juillet 2015. Le but est d'accueillir plus de 40 000 tireuses et tireurs de toutes les classes d'âge à Viège et à Rarogne.

#### **Fête fédérale de tir des Jeunes à Berne**

Les efforts de l'Association bernoise sportive de tir (ABST-BSSV) sont entrés dans la phase avancée de l'organisation de la Fête fédérale de tir des Jeunes dans la région Berne-Oberaargau-See-land. En tant que représentant du Comité, notre vice-président Andreas von Känel a eu l'occasion de s'en convaincre personnellement lors des différentes séances du Comité d'organisation. Au cours des week-ends du 27 au 29 juin et du 5 au 6 juillet 2014, les tireuses et les tireurs de la Relève de la Suisse entière participeront à cette compétition. En tant que point d'orgue de cette année, les jeunes athlètes auront également l'occasion de nouer de nouvelles amitiés au-delà des régions et de contribuer à la publicité en faveur de notre sport.

#### **Manifestation en faveur de bénévoles chez le partenaire Heineken**

C'était une première pour les cinquante fonctionnaires bénévoles qui ont été invités par la FST et son partenaire Heineken pour visiter la brasserie Eichhof, à Lucerne. D'une part, ils recevaient des informations actuelles de la part de la Présidente et du directeur de la FST. D'autre part, ils ont eu le loisir de visiter la brasserie Eichhof en guise de reconnaissance de leurs activités en faveur de la FST avant d'être conviés à un succulent repas (bière y comprise) généreusement offert. Les échanges intenses et les retours d'information positifs des participants ont montré au Comité que de tels gestes sont très appréciés et demandent à être reconduits.

#### **Séance avec la coopérative USS Assurances (USS)**

Lors de l'Assemblée des délégués de la FST et de l'USS, la Présidente de la FST, Dora Andres et le Président de l'USS, Ruedi Vonlanthen, ont convenu d'approfondir la collaboration entre les deux organisations qui partagent les mêmes intérêts et les mêmes membres. En ce sens, une séance commune des deux Comités a eu lieu le 25 octobre 2013. Mis à part l'échange des nouvelles issues des deux Fédérations, l'USS a présenté l'assurance de base, le portfolio des assurances, les Règlements de l'USS et en tant que nouveau produit l'assurance de protection juridique pour les Sociétés de tir. De son côté, la FST a présenté ses idées en vue de trouver un nouveau modèle de cotisation et a ainsi suscité l'intérêt des représentants de l'USS qui souhaitent un échange plus complet à ce sujet. Il a également été convenu de poursuivre de genre de rencontre selon les besoins, mais au moins une fois par année, dans la même composition.

## Directeur et Secrétariat général



Directeur de la FST: Marcel Benz

### Direction de la FST

Dès le 1<sup>er</sup> octobre 2012, date de son engagement, le nouveau directeur de la FST a convoqué onze séances de la Direction FST au cours de l'année écoulée. La Direction de la FST était composée des quatre cheffes et chefs des Centres de compétences Ruth Siegenthaler, Ines Michel, Max Flückiger et Roger-René Müller ainsi que par Patrick Lambrigger, qui a en même temps été nommé comme remplaçant du directeur de la FST. Ces séances ont essentiellement été consacrées à l'échange d'idées sur les affaires courantes, la préparation des propositions destinées au Comité, à la Conférence des présidents et à l'Assemblée des délégués. En outre, la Direction de la FST a participé à une séance à huis clos qui s'est déroulée les 10 et 11 juillet et dont le but était la formation de l'équipe de direction et la définition du processus stratégique de la FST. La Direction a ainsi formulé des propositions concrètes au sujet de la conception directrice et des objectifs stratégiques de la FST, lesquelles ont été soumises à la discussion le 29 juillet lors d'une séance commune avec le Comité. Elles ont finalement débouché sur le résultat adopté par le Comité le 4 septembre.

### Directeur de la FST

Lors de la première année de fonction, le nouveau directeur de la FST a concentré son action sur les connaissances liées aux opérations et processus internes se déroulant dans les différents Centres de compétences et sur la collaboration avec les fonctionnaires bénévoles. En participant aux séances, aux manifestations, aux rencontres et aux compétitions, il s'est forgé sa propre vision des travaux exécutés, de l'importance des tâches de la FST et s'est familiarisé avec la façon dont le tir est vécu par la Fédération elle-même. Il s'agissait également de nouer des relations avec les présidents des SCT/SF/AM, l'OFSPPO, Swiss Olympic et le DDPS, notamment avec le domaine du SAT (tirs et activités hors du service). Son premier déplacement à l'étranger lui a permis de participer à l'Assemblée des délégués de la Confédération européenne de Tir (CET), à Moscou. Cette assemblée a adopté la proposition de modification des Statuts que le directeur FST a présentée dans le cadre d'une révision. Au mois de juin, il a suivi la Coupe du Monde à Munich et a saisi l'opportunité d'échanger les idées avec les représentants de l'ISSF (Fédération sportive internationale de tir) et de la CET. Il a également eu l'occasion d'observer les deux nouveaux entraîneurs nationaux et les athlètes participant à cette compétition importante. Ses impressions ont été très positives, tout comme les excellents résultats obtenus par nos athlètes. Le fait que plusieurs journalistes sportifs ont couvert cette manifestation internationale de tir lui a également permis de nouer des contacts et de saisir l'opportunité de présenter le Sport de tir de manière positive.

### Secrétariat général

Le Secrétariat général a traité de nombreux travaux volumineux. En plus des séances des divers organes et commi-

ons (AD, CP et Comité), CDR, CG, Divisions et Commissions techniques), les collaborateurs du SG ont participé régulièrement aussi aux séances la Direction de la FST en tant que nouvel organe opérationnel. En tant que prestataire et point de convergences de tous les organes mentionnés, des SCT/SF/AM et individuellement aussi pour les tireuses et les tireurs, il s'agissait de satisfaire aux besoins les plus divers, de répondre aux questions, de préparer et mettre à disposition une documentation soignée.

### Marketing et sponsoring

Au cours de l'exercice écoulé, ce domaine a été repensé sur la base de la nouvelle orientation stratégique et a profondément été modifié selon les principes stratégiques adoptés par le Comité au début du mois de septembre. Selon ces derniers, on distingue entre les partenaires (sponsors) et les équipementiers. La classification des sponsors d'après les métaux précieux (or, argent, bronze) a été abandonnée. Si de nombreuses entreprises suisses de toutes les branches sont actives en tant que partenaires et apportent directement une contribution financière à la FST pour le domaine du Sport populaire, nous tentons avant tout d'obtenir des équipementiers une contribution matérielle afin que nos athlètes du Sport d'élite et de la Relève puissent avoir recours à un matériel de pointe assurant des prestations de haut niveau lors de compétitions nationales et internationales. Sont reconnues en tant qu'équipementiers des entreprises nationales et régionales pouvant offrir des prestations liées au Sport de tir. En contrepartie, la FST accorde aux partenaires et équipementiers une certaine réciprocité au moyen de prestations que ces derniers peuvent intégrer à leur propre marketing. Par le biais du nouveau concept de communication, il est prévu d'accroître la commercialisation des manifestations et concours de la FST et de désigner un interlocuteur

direct pour le suivi des relations avec nos partenaires et équipementiers.

### Réglementations de la FST

L'Assemblée des délégués a adopté et mise en vigueur la révision du Règlement disciplinaire et de recours qui juridiquement a été accompagné par la Commission disciplinaire et de recours. Un soutien juridique a également été accordé au Groupe de travail RTSp qui revoit l'ensemble de cette réglementation pour simplifier la structure et la subdivision des dispositions pour de la soumettre à l'approbation des organes compétents avant la fin de l'année 2014. En outre, le directeur de la FST a soutenu le Comité lors de l'élaboration du nouveau Règle-

ment sur les indemnités et les frais. Pour les deux concours basés sur des solutions Web (Cible campagne et Championnat de groupes au Pistolet), une convention a été conclue en ce sens que la FST reste propriétaire de ce software afin de préserver l'option de le remettre gratuitement ou de le céder gratuitement sous licence aux Sociétés de tir intéressées.

### Ressources humaines

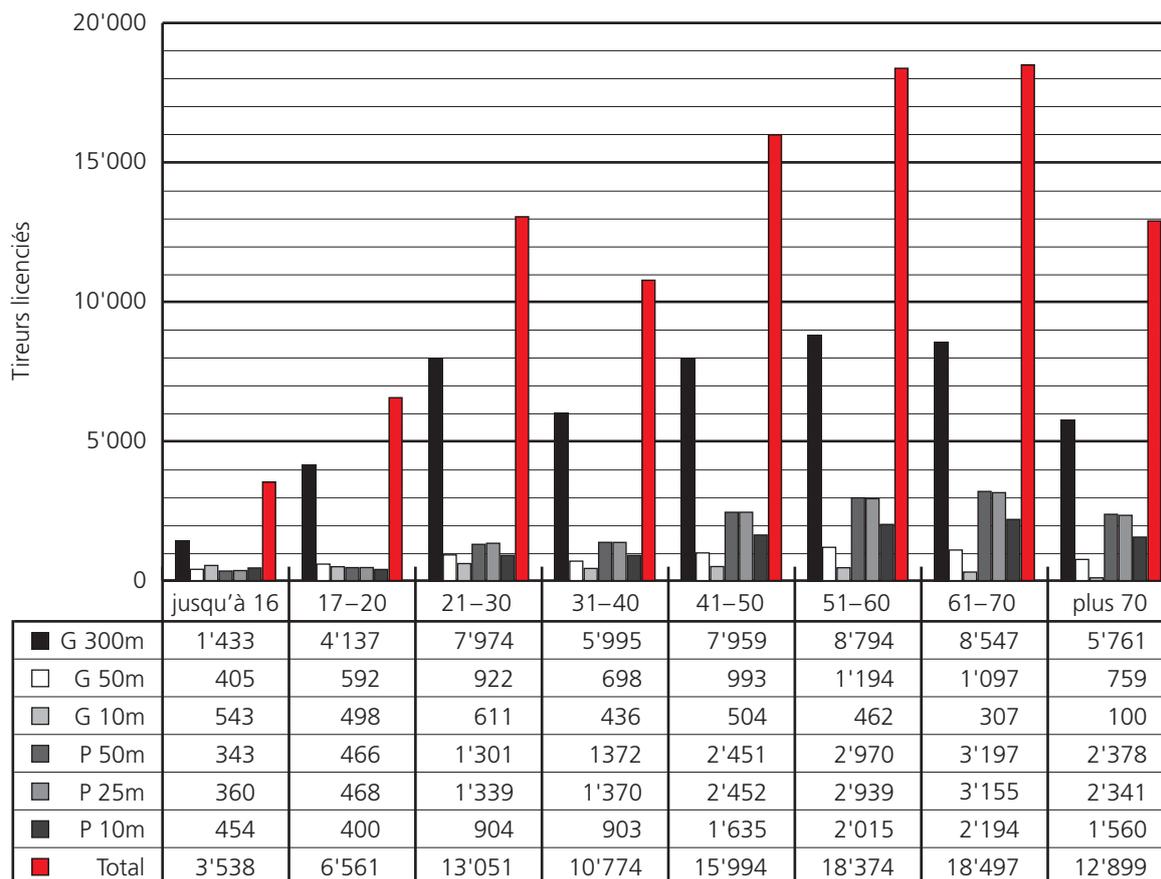
A la fin de l'année, quatre collaborateurs et collaboratrices disposaient d'une place de travail à plein temps auprès de la FST. Il faut ensuite ajouter les 12 collaboratrices et collaborateurs engagés à temps partiel avec un temps de travail compris entre 20 à 70 %, parmi eux notamment

les entraîneurs nationaux de la Relève, l'assistante des athlètes du Sport d'élite et plusieurs entraîneurs des cadres de la Relève. En font également partie les deux stagiaires accomplissant une formation d'employée de commerce dans le domaine sportif et qui ont trouvé une place de travail à la FST ou Petra Lustenberger, la première athlète du Sport d'élite qui a commencé son activité au sein du CC Communication. La stabilité envisagée dans le domaine des ressources humaines pour 2013 n'a pas été atteinte. Cela est démontré par les arrivées et les départs suivants :

Arrivés (7):

Andrea Binggeli (CC Sport d'élite), Andreas Tschopp (CC Communication), Patrizia Zoller (Secrétariat), August Wyss (CC For-

**Structure d'âge des licenciés** (Source: ControllerMagazin 1/83, Management Service Verlag Gauting DE/Munich)



mation/Relève/Juges), Melanie Pfosi (Secrétariat), Petra Lustenberger (CC Communication) et Nadine Emmenegger (CC Formation/Relève/Juges).

#### Départs (7):

Daniel Good (CC Communication), Iris Bossert (CC Communication), Sandra Ryman (Secrétariat), Patrizia Zoller (Secrétariat), Susanne Kläy (CC Formation/Relève/Juges), Rebecca Wagner (Secrétariat) et Roger-René Müller (chef Sport populaire).

En outre, Rebecca Wagner a terminé avec succès le stage d'employée de commerce dans le domaine sportif auprès de la FST et a décidé de poursuivre ses études.

MARCEL BENZ  
DIRECTEUR DE LA FST

### Finances – les objectifs financiers ont été atteints

L'objectif financier fixé pour l'exercice écoulé a été atteint. Les comptes annuels 2013 ont été bouclés avec un résultat excédentaire avant les comptes de Fonds de CHF 397'982.64 et se situe à CHF 235'632.64, un montant largement au-dessus des prévisions budgétaires de CHF 162'350.–. Grâce au contrôle budgétaire efficace, qui peut néanmoins encore être amélioré, et une plus forte conscience des coûts, l'objectif n'a pas seulement été atteint, mais largement dépassé. Au jour fixé du bilan au 31 décembre 2013, la fortune de la Fédération s'élève nouvellement à CHF 3'303'475.91 (fortune des Fonds incluse).

Au cours de l'exercice écoulé, le Fonds général de projets approuvé par l'Assemblée des délégués 2013 a été alimenté de manière supplémentaire par un montant de CHF 300'000.–. Pour la Fête fédérale de tir des Jeunes, le Comité avait autorisé un prélèvement de CHF 20'000.– du Fond de la Relève. Le jour fixé du bilan au 31 décembre 2013, l'état des Fonds s'élevait à CHF 1'217'500.–.

Le compte des résultats avec un total des produits budgétisés à 7,85 millions de CHF a finalement été bouclé avec un total des produits de 8,44 millions de CHF (augmentation des produits de 0,6 million de CHF). Les différents comptes de produits ont évolué dans le cadre des attentes et de la planification financière. Ils continuent à être budgétisés de manière prudente.

Les résultats positifs sont obtenus lorsque la FST se prépare en respectant la conception directrice 2014–2020 et relève les futurs défis financiers en recourant à:

- sa force (membres, partenaires fiables)
- son évolution (formation et formation continue, Sport de la Relève, Sport d'élite)
- sa structure (professionnalisme, bénévolat)

### Administration de la Fédération et des Sociétés (AFS)

Afin de tenir compte du changement en ce qui concerne les ressources humaines dans les cantons, la FST a organisé un cours de perfectionnement le 28 septembre 2013, à Wangen a. A.

Avec cette prestation, la possibilité est offerte aux cantons que leurs personnes de contact puissent elles-mêmes organiser des cours de perfectionnement selon ce même modèle pour leurs propres Sociétés de tir et en même temps répondre aux questions des responsables des Sociétés. En raison de nombreux retours d'information positifs, la FST offrira ce cours également en 2014 afin de promouvoir un usage plus large de l'AFS au profit de tous et d'investir les moyens ainsi économisés dans d'autres domaines de la Fédération.

De la part des responsables des Sociétés, la FST attend un contrôle périodique de l'état des membres et du domaine des licences, ce qui allégerait le travail des personnes de contact dans les cantons. La mise à jour adresses de tous les membres

est également très importante et ce qui pourrait nous faciliter la tâche, c'est la saisie de l'adresse E-mail de tous les présidents et tous les membres de Comité des Sociétés. Ainsi, la Fédération serait en mesure d'informer la base plus rapidement sur les thèmes importants traitant de la politique de la Fédération.

### Evolution des Sociétés de tir

Comme le tableau ci-dessous le montre, l'effectif global des Sociétés de tir a diminué de 749 Sociétés depuis 2004, ce qui donne une moyenne de 83 Sociétés par année. Au cours des trois dernières années, cette évolution a légèrement ralenti, tenant compte du fait que seules 50 Sociétés ont en moyenne été dissoutes par année. Les raisons de la disparition des Sociétés de tir sont multiples et pourraient être la conséquence de tendances commercialement motivées préférant d'autres sports individuels, du changement de valeurs, d'une individualisme général croissant ou autres phénomènes moins visibles. Il convient de les analyser minutieusement. Au moyen des nouveaux objectifs stratégiques et les mesures qui sont encore à définir, la Fédération pourra soutenir ses membres dans l'effort d'organiser des manifestations et des concours attrayants afin de poursuivre les traditions du tir en Suisse et de permettre aux Sociétés de tir de recruter plus facilement de nouveaux membres.

### Structure d'âge

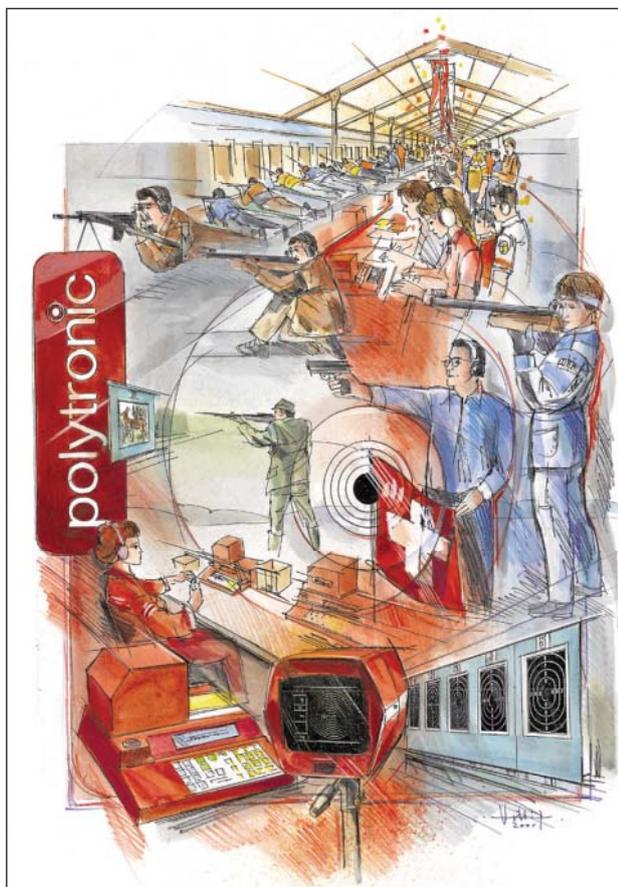
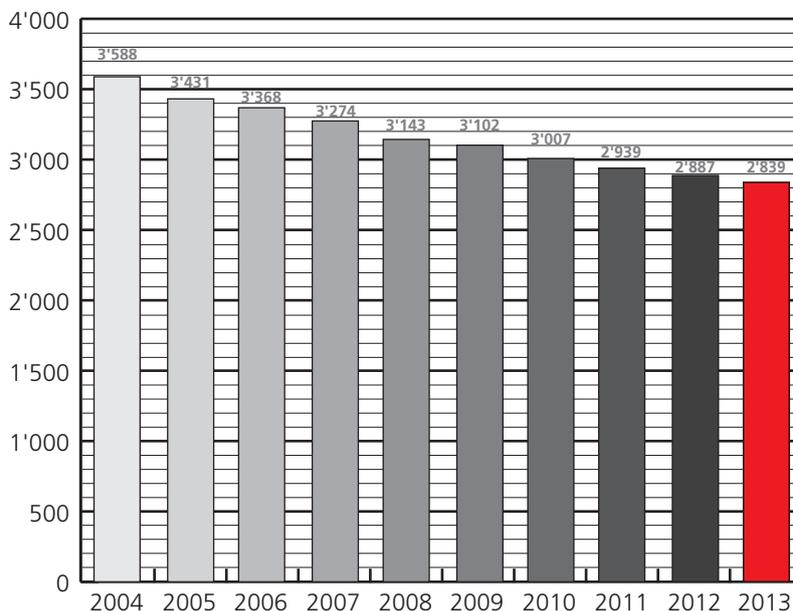
Le tableau suivant démontre que les nouveaux licenciés du groupe d'âge jusqu'à 20 ans ne peuvent pas (encore) compenser les départs des plus anciennes générations d'aînés. Avec la formation des moniteurs pour adultes (FMA), la FST entretient des activités afin de compenser la régression dans les rangs des jeunes générations. Par ailleurs, il est clairement démontré que la discipline Sport populaire fusil 300m constitue le pilier princi-

pal du sport de tir. La régression constatée dans la catégorie d'âge de 31 à 40 ans peut être expliquée par les obligations professionnelles, la vie familiale et la fin des obligations militaires. Dans la catégorie d'âge de 41 à 70 ans, la tendance à vouloir maintenir la vie sociétaria peut être constatée, soit par la reprise du sport de tir, soit par le maintien des traditions du tir. Nos jeunes générations doivent être intéressées et amenées au tir par la promotion active des jeunes dans les Sociétés de tir. Les succès de nos tireuses et tireurs au niveau national et international, qu'il convient de promouvoir dans la presse et les médias, doivent également séduire les jeunes générations.

Il sied de relever que quatre licenciés de l'année de naissance 1918 poursuivent activement le sport de tir.

*PATRICK LAMBRIGGER  
CHEF DES FINANCES*

### Evolution des Sociétés de tir 2004–2013 Status des sociétés en 2013: 2'839 sociétés



## POLYTRONIC INTERNATIONAL AG

Pilatusstrasse 12  
5630 Muri

Tél.: 056 675 99 11  
Fax: 056 675 99 12  
[www.polytronic.ch](http://www.polytronic.ch)

## Centre de Compétences Sport populaire

### Division carabine 10/50m

Grâce à l'excellente collaboration avec les chefs de Ressort engagés et compétents, les chefs de Concours et le Secrétariat de la Division, les affaires courantes ont été traitées dans le temps imparti et de manière professionnelle. Les remerciements s'adressent donc aux chefs de Ressort, aux chefs de Concours, aux fournisseurs des cibles Polytronic et SIUS ainsi qu'aux partenaires de la Fédération. Dès 2014, la Division Carabine 10/50m effectuera toutes les finales à la distance 10 et 50 m sur les installations de marquage électronique des touchés.

Le nombre des participants lors des Concours de la Fédération continue à baisser. Cette diminution est d'une part la conséquence du vieillissement des effectifs et, d'autre part, du manque de disponibilité pour suivre une formation encore plus poussée. Mais ces deux aspects ne sont pas les seuls responsables de cette situation. Il y a aussi le manque de volonté et de la motivation pour organiser et assumer les charges des concours. Ce qui frappe particulièrement ce sont les diminutions constatées dans les domaines du tir populaire et du tir des sociétés. Mais pour le Championnat de groupes également, où les participants sont autorisés à tirer à genou, l'on renonce souvent à participer à un concours faute de pouvoir disposer de tireurs suffisamment bien formés. En même temps, l'on néglige le travail absolument nécessaire dans la formation relative à la position à genou.

Nous regrettons vivement le décès de Heinz Waldemann, chef de Concours du Championnat suisse de groupes Carabine 10m, survenu le 23 septembre 2013. Nous le remercions à titre posthume pour sa longue carrière et son inlassable engagement en faveur du Championnat suisse de groupes Carabine 10m. Nos remerciements vont aussi à Urs Wenger, lequel s'est mis à disposition pour reprendre les rênes de ce Concours.

Depuis la mi-septembre 2013 et en raison de la démission de René Bättig lors de l'AD 2013, c'est Sandra Boller qui a repris en tant que cheffe de Concours le Tir populaire suisse Carabine 10m, le Championnat d'hiver des Juniors 10m et le Championnat décentralisé à genou Carabine 10m.

Je remercie sincèrement tous les chefs de Ressort, tous chefs de Concours et tous les auxiliaires pour le travail fourni tout au long de l'année et l'excellente collaboration.

*BEAT HÜPPI*

*CHEF DE LA DIVISION  
CARABINE 10/50M*

### Division fusil 300m

L'année 2013 a fondamentalement été caractérisée par la consolidation de la confiance de la base des tireurs. Avec la nouvelle organisation introduite l'année précédente, l'engagement du chef du Centre de compétences du Sport populaire, les activités de tous les fonctionnaires directement concernés ont été réorientés au moyen de projets et objectifs prometteurs.

Attribuable à l'absence du chef du Centre de compétences Sport populaire et de son remplaçant pour raison de maladie, la réalisation de certains projets a été retardée. Mais l'essentiel des activités nécessaires pour l'organisation et le

déroulement des manifestations ou des concours a été réalisé grâce à l'expérience et à l'engagement soutenu des chefs de Ressort bénévoles.

Il convient de relever que la nouvelle réglementation administrative de la Cible campagne a eu du succès et a très bien fonctionné dès la première année. La participation a dépassé toutes les attentes et a justifié la confiance placée en cette nouvelle démarche administrative. La participation au Championnat suisse de groupes et au Championnat suisse de sections 300m, ainsi qu'aux manifestations de tir des Jeunes tireurs a répondu plus ou moins aux attentes. Les possibilités d'amélioration, notamment pour le déroulement des finales, ont été enregistrées.

Au cours de la troisième année après la nouvelle attribution du nombre de Sociétés de tir par catégorie pour la Compétition des Sociétés, le nombre des participants a légèrement augmenté l'an dernier et au nombre de Sociétés actives. Plus de 2'500 résultats ont été traités et cinquante Sociétés F-300m ont à nouveau été supprimés.

Environ deux pour cent de taxes supplémentaires ont été totalisés pour les Concours de la Fédération, dont la Division 300m fournit une part de 60 pour cent. Toutes les Sociétés confondues, 25 pour cent des 32 Sociétés fournissent 70 % des taxes.

### Les statistiques 2013 se présentent de la manière suivante:

Catégorie	Sociétés participantes	en %	Par rapport à l'année
Catégorie 1	298 de 312 Sociétés	96 %	302 de 314 Sociétés 96 %
Catégorie 2	552 de 611 Sociétés	90 %	581 de 609 Sociétés 87 %
Catégorie 3	433 de 582 Sociétés	75 %	396 de 526 Sociétés 75 %
Catégorie 4	188 de 608 Sociétés	31 %	265 de 713 Sociétés 37 %
Total	1471 de 2113 Sociétés	70 %	1494 de 2164 Sociétés 69 %

# Impressions



Les remerciements s'adressent à tous les chefs de Ressort et particulièrement aussi au collaborateur spécialisé du CC Sport populaire, à Lucerne, pour l'excellent travail et l'engagement fourni. Les remerciements vont aussi aux fonctionnaires de la Fédération et des Sociétés pour leur précieux soutien lors des Concours de la Fédération.

*HANS ULRICH WILDEISEN  
REMPLAÇANT DU CHEF DE LA  
DIVISION FUSIL 300M*

### **Division pistolet**

Les affaires courantes de la Division ont été traitées au cours de cinq séances. Quelques séances supplémentaires ont cependant été nécessaires pour discuter de nouveaux projets, de l'élargissement du Championnat suisse de groupes au Pistolet, de l'introduction de nouvelles solutions techniques et du tir appuyé. L'ensemble de cette activité a reposé sur les compétences et l'engagement des chefs de Ressort.

Le changement le plus important a été certainement la nouvelle forme de compétition du Championnat suisse de groupes au Pistolet (CSGP). Ce changement a largement été soutenu par les tireurs au Pistolet qui ont eu l'occasion de s'exprimer lors d'un sondage préala-

blement réalisé et qui a obtenu une réponse de plus de 900 participants. Tous les éléments souhaités par la majorité des participants au sondage ont été retenus lors de l'élaboration du nouveau Règlement, tant en ce qui concerne le déroulement en trois tours ou la suppression du contingentement qui permet à chacune des Sociétés de tir de participer sans restriction au CSGP. Tout cela doit donner un nouvel élan au CSGP et permettre aux groupes qualifiés de participer pendant toute la durée de la compétition.

Le deuxième changement au cours de cette année a concerné l'unification des cibles de la Maîtrise B. Cette dernière comportera non seulement le programme précision, mais aussi le programme feu rapide sur la cible P-10. Elle exerce une influence tranquillisante sur le déroulement de la compétition et simplifie le stockage des cibles dans les locaux des Sociétés de tir.

Le troisième changement au sein du CSGP contribue au fait que la Relève sera autorisée à utiliser les moyens auxiliaires dans sa discipline et selon les catégories d'âge.

Dès 2014, le CSGP se déroulera sur la base d'un module IT. Ce dernier permet la réduction des travaux administratifs et contribue à diminuer les charges des Sociétés cantonales de tir, mais sans leur rendre impossible la poursuite de cette

compétition dans le cadre de compétitions cantonales internes. Avec l'introduction de ce module, nous entrons dans la modernité permettant à tous les participants de se concentrer à nouveau plus intensément sur les activités du Sport de tir.

Comme dans toutes les disciplines de la FST, nous subissons également une diminution de la participation. Il s'agit d'un phénomène qui est aussi enregistré dans d'autres disciplines sportives. Afin de contrer ces effets, nous devons analyser toutes les possibilités pour attirer plus de tireuses et de tireurs actifs au stand de tir et recruter plus de nouveaux membres indépendamment de leur âge. L'une de ces possibilités constitue le tir appuyé qui est actuellement en phase de projet auprès de la discipline de 10m. Avec la révision des Règles du tir sportif (RTSp), la forme de notre réglementation doit être rendue plus compréhensible, tout en introduisant aussi quelques changements en vue d'en simplifier l'application.

Je remercie très sincèrement les chefs de Ressort pour le travail et l'engagement fournis tout au long de l'année ainsi que pour l'excellente collaboration. Ces remerciements s'adressent aussi à tous ceux qui nous ont soutenus dans notre activité.

*DÖLF FUCHS  
CHEF DE LA DIVISION PISTOLET*

## **Ersatzläufe für alle Standardgewehre und Karabiner bei**



**Emil Rüegg**

Herrenstrasse 64, 8762 Schwanden  
Tel. 055 644 11 73, [info@rueggwaffen.ch](mailto:info@rueggwaffen.ch)  
[www.rueggwaffen.ch](http://www.rueggwaffen.ch)

**Waffen.  
Jagd.  
Optik.**

## Centre de Compétences Formation / Promotion de la Relève (PrRel) / Juges

### Promotion de la Relève (PrRel)

La mise en œuvre du concept de promotion de la Relève a permis d'atteindre les objectifs fixés. Le 1<sup>er</sup> octobre, cinq nouveaux cadres de promotion des SCT/SF à l'échelon local ont commencé leurs activités pour la nouvelle année civile. Par rapport à l'année précédente, cela signifie un dédoublement des talents soutenus à l'échelon local. Hélas,

aucune nouvelle cellule régionale de promotion sous forme d'un troisième site-label n'a vu le jour.

Cette année également, le camp d'entraînement était une fois de plus très apprécié des jeunes tireuses et tireurs. Les jeunes talents ont eu l'opportunité de humer le «vent de la Relève». Un grand merci est adressé à l'Association des donateurs des équipes nationales de tir pour son généreux soutien!

### Formation

Les chiffres relevés dans le domaine de la formation des jeunes dans les Sociétés de tir sont réjouissants. Au total 473 cours J+S Carabine 10/50m et 149 cours J+S Pistolet 10/25m ont été organisés par les Sociétés de tir.

Hélas, les cours de tir n'ont pas atteint leur point culminant au cours de cette année, mais, avec l'introduction du sport pour adultes et les moniteurs pour les armes d'ordonnance, un nouvel élan est attendu.

L'objectif central de la formation des entraîneurs a légèrement été recouvert par l'établissement des volumineux moyens d'enseignement J+S. Le processus de discuter les bases techniques de manière très large s'est avéré très précieux et englobait tous les Centres de compétences.

La première formation d'entraîneurs de la Relève à l'échelon local a été effectuée et évaluée selon les directives de la nouvelle Loi sur la promotion du sport. Onze nouveaux entraîneurs ont terminé leur formation avec succès et sont déjà en fonction à l'échelon de la promotion locale.



### Compétitions

Les Shooting Masters ont été fréquentés avec plaisir par les jeunes tireurs à l'échelon de la promotion locale. Les chiffres de la participation aux finales régionales ont légèrement régressé. Lors de compétitions internationales, de la Coupe d'Europe Fusil 300m et Pistolet 25m ainsi que lors du Tournoi régional CISM, de nouveaux records de participation ont été enregistrés.

RUTH SIEGENTHALER  
CHEFFE CC FORMATION /  
PROMOTION DE LA RELÈVE / JUGES ISSF

## Que se passe-t-il, si le vent ne se lève pas?

2013. L'année après Londres. Insignifiant du point de vue sportif? Un temps excellent pour se détendre... Une année avec deux Championnats d'Europe, une année où les bases conceptuelles et structurelles seront posées pour les sept années à venir.

L'ancienne vision du début de l'année – «Nous nous concentrons sur les sportifs animés d'objectifs clairs et avec le désir brûlant de les atteindre» – devient de plus en plus concrète. Rompre avec des structures établies demande habituellement beaucoup de temps – peut-être encore davantage dans une fédération sportive. Et de la patience. La réorienta-

tion qui suit peut relativement rapidement être mise en œuvre. Mais jusqu'à ce qu'elle se réalise dans les têtes peut prendre du temps – parfois une vie entière. Pour certains, cela va plus rapidement. Pour nous aussi.

Mais malgré notre vitesse élevée, nous avons maintenant besoin d'une chose: du temps et une bonne atmosphère pour travailler, car le travail vient seulement de commencer. Les premières analyses de performances et l'établissement des objectifs intermédiaires ont été achevés de manière positive et surmontés avec succès. Défendre un titre au Championnat d'Europe est une op-

portunité unique. Nous nous améliorons mieux si nous nous concentrons sur nos forces.

La vision est vécue, les objectifs sont définis, les règles de jeux sont fixées, les compétitions trial sont acceptées. Vos attentes personnelles, vos objectifs et vos vœux exprimés à l'encontre de notre équipe lors de compétitions pour le titre sont honorables, car ils nous montrent que vous vous passionnez avec nous. Mais donnez-nous aussi le temps et l'espace pour travailler dans le sens de nos objectifs. Car, à eux seuls, les vœux ne suffisent pas.

Au sein de notre équipe, nous cultivons une atmosphère de respect mutuel, d'acceptation et d'estime réciproques. Nous nous orientons selon un objectif commun et mettons tout en œuvre pour réellement atteindre ce but.

2013, une période pour se détendre? Certainement pas, car, si le vent ne se lève pas, nous ramons!

INES MICHEL

CHEFFE DU CC SPORT D'ÉLITE



## Centre de Compétences Communication

La série «Ainsi s'entraînent les tireurs d'élite suisses» faisait partie intégrante des douze éditions du «TirSuisse» pour l'année 2013, tout comme les interviews avec les présidents cantonaux. A par cela, l'équipe de rédaction a présenté de nombreuses personnalités, de nouveautés techniques et a tout naturellement aussi rendu compte des succès obtenus lors de Coupes du Monde et de Championnats d'Europe. Pour le concours photo du «Tir fédéral en campagne», plusieurs dizaines d'excellentes photos ont été envoyées. Mais l'équipe de rédaction ne s'est pas seulement souciee de rendre les contenus du TirSuisse intéressants. Elle a su maintenir l'actualité, a produit de nombreux articles d'information sur les régions et a aussi alimenté la plateforme en ligne [www.swissshooting.ch](http://www.swissshooting.ch).

Avec plus de 60 bulletins d'informations «Swissshooting-news», plus de 200 adresses médiatiques ont à chaque fois été servies. Cela a provoqué une sensibilisation de certaines rédactions qui ont repris davantage d'informations sur le Sport de tir. Les bulletins «Swissshooting-news» ont en même temps également été adressés en tant que Newsletter à plusieurs centaines de personnes intéressées.

Le voyage journalistique au Championnat du monde à Munich (du 24 au 29 mai 2013) a constitué le point culminant de l'année pour l'équipe de rédaction. Dix journalistes ont pu suivre de près les meilleurs athlètes suisses lors de leurs compétitions. Des reportages détaillés ont ensuite été publiés dans les grands quotidiens suisses. La Télévision alé-

manique SRF a même diffusé le portrait approfondi de Pascal Lorétan dans son émission «Sportaktuell». Dans le cadre des Concours de la Fédération 10m, à Berne, une journée a été organisée pour les médias. Là également, les contacts directs des athlètes avec les responsables des médias des Sociétés cantonales de tir et des Associations membres de la Fédération ont laissé des traces durables. En 2014, nous avons également participé aux séances du Groupe de travail «Nouvel organe de publication» (NOP). Les deux sondages des lecteurs effectués en matière du «TirSuisse» et du «Concept de communication» ont aussi été évalués et transmis aux organes de décision par nos soins.

MAX FLÜCKIGER  
CHEF CC COMMUNICATION

**Les yeux sur l'objectif.  
Notre munition, votre exploit.**



**RUAG Ammotec AG**  
sales.ammotec@ruag.com  
[www.ruag.com](http://www.ruag.com)

**Together  
ahead. RUAG**

## Musée suisse du tir (MST)

L'année 2013 comportait de nombreux défis. Le premier était l'interview accordé en février 2013 à une journaliste française de la radio lors du «Banquet des 20 coups» de la Société de tir «Exercices de L'Arquebuse et de la Navigation (EAN)», à Genève, sur le thème du «Tir en Suisse». Au mois de mars, c'était au tour de la «Nuit bernoise des Musées», lors de laquelle un record a été enregistré avec 2600 visiteurs (de 6800 au total). Elle était suivie au mois de juin du finissage de l'exposition spéciale «Jubilés» et du vernissage de l'exposition «Rois – Empereurs – Déesses» (jusqu'au 30 mars 2014), au total 180 visiteurs,

dont le taureau du vainqueur de la lutte suisse «FORS vo dr LUEG». Lors de la conférence de presse précédant cet événement, Simon Beyeler a fait don au MST de sa malle olympique.

En 2013, le MST s'est vu offrir une collection de figurines en étain (soldats) de Walter Flach. L'exposition «Qin», à Berne, a poussé notre Musée à organiser jusqu'au 2 février 2015 une petite exposition sur le thème «Etain et Qin», laquelle présente à côté des figurines en étain également «Qin» et quatre de ses guerriers (copies).

En automne, le Président de l'EAN et le Président du CO de la 10<sup>e</sup> Fête cantona-

le de tir 2014, à Genève, Daniel Rossier et Rémy Mattenberger, ont visité le MST afin de planifier notre exposition commune qui sera mise sur pied dès le 8 mai 2014. Conjointement avec l'EAN, le MST sera également représenté lors de l'exposition «Pêche – Chasse – Tir» qui se déroulera du 13 au 16 février 2014, à Berne.

Le 5 juin 2013, l'Assemblée générale de l'Association Club de soutien au MST a eu lieu, à Berne.

CORNELIA WEBER  
DIRECTRICE DU MUSÉE SUISSE DU TIR



### Finissage «Jubilés»:

Les apprentis armuriers et leurs maîtres lors de la restauration et du nettoyage de nos armes historiques (les 23 et 24 mars 2013).



Vernissage «Rois – Empereurs – Déesses»:  
taureau «FORS vo dr LUEG».

Talon d'inscription pour les nouveaux membres, voir sous:  
[www.schuetzenmuseum.ch](http://www.schuetzenmuseum.ch)

# Le signe distinctif de la Performance



## HUGUENIN™

Haut Médailleur depuis 1868

MEDAILLES - MONNAIES  
INSIGNES - PLAQUES  
TROPHÉES

© Faude & Huguenin SA

Bellevue 32 | 2400 Le Locle | Switzerland | T+41 32 930 52 00 | [welcome@huguenin.ch](mailto:welcome@huguenin.ch) | [www.huguenin.ch](http://www.huguenin.ch)

# À L'AISE SUR TOUTES LES SURFACES.



## SUBARU XV 4x4 DÈS FR. 25'900.-.

- Le Crossover par excellence.
- SUV compact suréquipé avec 22 cm de garde au sol.
- Cylindrée comprise entre 1,6 litre (114 ch) et 2,0 litres (150 ch).
- Egalement avec boîte Lineartronic (avec mode manuel 6 vitesses et palettes au volant).
- Egalement avec moteur SUBARU BOXER DIESEL (2,0 litres, 147 ch).

Trois niveaux d'équipement (Swiss one, Swiss two et Swiss three). Swiss three avec, entre autres, intérieur cuir, toit ouvrant électrique, système de navigation, système sans clé Entry and Go avec touche Start/Stop.

Modèle présenté: Subaru XV 2.0i AWD Swiss three, man., 5 portes, catégorie de rendement énergétique F, CO<sub>2</sub> 160 g/km, consommation mixte 6,9 l/100 km, Fr. 37'500.-. Modèle Subaru XV 1.6i AWD Swiss one, man., 5 portes, catégorie de rendement énergétique E, CO<sub>2</sub> 151 g/km, consommation mixte 6,5 l/100 km, Fr. 25'900.-. Moyenne de toutes les voitures neuves vendues en Suisse (toutes les marques): CO<sub>2</sub> 148 g/km.

**MOUNTAIN  
SPORT**

ACTUELLEMENT CHEZ VOTRE  
CONCESSIONNAIRE SUBARU:  
SÉRIE SPÉCIALE MOUNTAINSPORT.



**SUBARU**

*Confidence in Motion*

LA MARQUE 4x4 DES SUISSES

## Commission disciplinaire et de recours (CDR)

Depuis quelques années déjà, la charge de travail de la Commission – probablement en raison du comportement correct et sportif, largement répandu et caractéristique des tireuses et des tireurs – se situe à un niveau modeste. Seules deux affaires ont été jugées et divers conseils juridiques dispensés aux personnes intéressées au cours de l'année écoulée. Un travail très intéressant à réaliser a été la révision – formellement totale, mais prudente du point de vue du contenu – du Règlement disciplinaire, entré en vigueur au 1<sup>er</sup> juin 2013. Les modifications se rapportaient au catalogue des sanctions qui – vraisemblablement en raison des expériences et des connaissances acquises par les membres siégeant durant une longue période au sein de la Commission –

ont nettement été différenciées et affiniées, mais également rendues plus sévères à cette occasion. En même temps, la procédure a été resserrée, notamment dans le sens d'une requête du Comité de la FST qui – il ne pourrait pas être autrement pour une jeune Fédération (réorganisée en 2002) – souhaite le plus rapidement possible voir tomber les jugements après les faits. Cette requête ne peut cependant être satisfaite que dans la limite des voies de recours fondées sur la Constitution fédérale (!) et qui doivent être respectées. Le délai minimum correct entre la dénonciation et l'entrée en vigueur du jugement est de 76 jours. Et, comme le président et les membres de la Commission ne siègent pas quotidiennement, un délai de 3 mois est souvent plus réaliste.

### Perspectives

Au moyen du nouveau Règlement disciplinaire et avec une équipe bien rôdée (les femmes sont les bienvenues, mais elles ne déposent pas leur candidature, respectivement ne se laissent pas proposer à l'élection par la FST), ainsi que la collaboration du directeur de la FST, nous sommes en mesure de remplir la tâche qui nous a été confiée avec soin et un certain élan afin de rendre à la communauté des tireuses et des tireurs, tout en soutenant et en améliorant le Sport de tir, un service en toute indépendance de la Fédération sportive suisse de tir.

MARKUS RICKLI-LEHMANN  
PRÉSIDENT DE LA CDR



Gesellschaft für ein freiheitliches Waffenrecht  
Société pour un droit libéral sur les armes  
Società per un diritto liberale sulle armi

- Je veux devenir membre de **proTELL** pour une cotisation annuelle de Fr. 40.–
- Je soutiens **proTELL** par un don

**proTELL** Tel. 061 723 28 03  
Secrétariat Fax 061 723 28 04  
3000 Berne [www.protell.ch](http://www.protell.ch)  
[sekretariat@protell.ch](mailto:sekretariat@protell.ch)

**proTELL** s'oppose à tout durcissement de notre loi sur les armes

**proTELL** s'engage en faveur de l'application correcte de la législation sur les armes

**proTELL** défend les intérêts de tous les propriétaires d'armes

## Rejoignez-nous!

Nom: ..... année: .....

Prénom: .....

Rue N°: .....

NP, lieu: .....

E-Mail: .....

Tél.: .....

Date: .....

Signature: .....



nationale  
suisse

l'art d'assurer

Helsana



cornercard



Your aim is our target





## Rapport annuel 2013 de la Commission de gestion (CG)

J'ai le plaisir de travailler depuis 9 ans au sein de la Commission de gestion. C'était une période intéressante, mais parfois aussi sujette à réflexion. Lorsque je parcours les anciens procès-verbaux, je dois, hélas, souvent me rendre compte que certaines propositions n'ont toujours pas été mises en œuvre de manière satisfaisante. Il s'agit en particulier des très nombreux décomptes d'indemnités et de frais. Les contrôles internes ordonnés exigent beaucoup de temps et leur bien-fondé est parfois très difficile à établir. A la décharge de tous ces collaborateurs bénévoles, je dois aussi souligner que le Règlement sur les indemnités et les frais, qui est un sujet de préoccupation constant, est à chaque fois remis en cause dès son entrée en vigueur. Par ailleurs, les changements fréquents

d'importants dirigeants n'arrangent rien pour la mise en œuvre de nos requêtes. Les points en suspens dans le domaine des affaires courantes sont couramment réglés. D'autres points critiques qui, à notre sens, devraient être traités de manière prioritaire sont, d'une part, la stricte séparation des domaines stratégiques et opérationnels et, d'autre part, l'évaluation annuelle des risques stratégiques et opérationnels. En plus, il y a diverses affaires sur lesquelles l'on est en droit de s'interroger afin de déterminer si les décisions sont réellement prises par les bons organes. Durant sept jours, nous avons contrôlé les affaires et les comptes 2013 de la FST. C'est la première fois que nous avons procédé à une clôture en «dur» (hardclose) des comptes annuels.

Pour conclure, je remercie Roger Bösch pour son engagement au sein de la CG qui, pour des motifs privés et professionnels, ne souhaite plus se présenter à sa réélection. En raison de son expérience professionnelle, de sa loyauté et de sa camaraderie, Roger était pour nous d'un grand soutien. Mes remerciements s'adressent aussi à mes camarades de la CG pour leur engagement au cours de l'année écoulée.

Au nom de la CG, je remercie également les membres du Secrétariat général de leur précieuse collaboration.

PETER WASER  
PRÉSIDENT DE LA CG




**Simple et rapide à cible**  
Votre carte personnelle Brünig Indoor, vous pouvez la commander maintenant en ligne sous «[www.brueinigindoor.ch/card](http://www.brueinigindoor.ch/card)».



L'exposition de la maison, avec les nouveautés dans le monde du tir sportif.

# SPORT TREND

**sa 8 novembre 2014**  
10.00 – 18.00 h | Brünig Indoor | Lungern

Together ahead. **RUAG** |  |  |  | 

**Lungern, tir en soirée**  
Brünig Indoor | Centre de compétence de tir | Lungern



**ve 7 novembre 2014** | 18 – 21 h  
**sa 8 novembre 2014** | 15 – 20 h

[sglungern.jimdo.com](http://sglungern.jimdo.com) 

**Brünig Indoor – Centre de compétence de tir**

Walchstrasse 30, CH-6078 Lungern  
T +41 (0) 41 679 70 00, F +41 (0) 41 679 70 05  
[info@brueinigindoor.ch](mailto:info@brueinigindoor.ch), [brueinigindoor.ch](http://brueinigindoor.ch)

Brünig Indoor est un partenaire de Brünig Park 

## Comptes annuels Fédération sportive suisse de tir

## Bilan au 31 decembre 2013

ACTIFS		
<b>Actifs circulants</b>	<b>31.12.2013 (CHF)</b>	<b>31.12.2012 (CHF)</b>
Liquidités	2'472'100.49	2'273'219.53
Créances	166'135.44	439'027.99
Autres créances	31'874.91	50'048.25
Stocks	120'042.85	123'749.55
Comptes de régularisation des actifs	157'995.60	206'214.05
<b>Total Actifs circulants</b>	<b>2'948'149.29</b>	<b>3'092'259.37</b>
<b>Actifs immobilisés</b>		
Immobilisations corporelles	180'518.60	45'400.00
Immobilisations financières	830'338.30	930'338.30
<b>Total Actifs immobilisés</b>	<b>1'010'856.90</b>	<b>975'738.30</b>
<b>Capital affecté</b>	<b>1'217'500.00</b>	<b>937'500.00</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>5'176'506.19</b>	<b>5'005'497.67</b>
PASSIFS		
<b>Capital étranger</b>	<b>31.12.2013 (CHF)</b>	<b>31.12.2012 (CHF)</b>
<b>Capital étranger à court terme</b>		
Autres engagements	289'628.18	402'853.00
Comptes de régularisation des passifs	251'002.10	101'490.40
<b>Total Capital étranger à court terme</b>	<b>540'630.28</b>	<b>504'343.40</b>
<b>Capital étranger à long terme</b>		
Provisions	114'900.00	458'161.00
<b>Total Capital étranger à long terme</b>	<b>114'900.00</b>	<b>458'161.00</b>
<b>Total Capital étranger</b>	<b>655'530.28</b>	<b>962'504.40</b>
<b>Fortune de Fonds</b>		
Fonds, créés par la Fédération	1'217'500.00	937'500.00
<b>Total Fortune de Fonds</b>	<b>1'217'500.00</b>	<b>937'500.00</b>
<b>Capital propre</b>		
Fortune de la Fédération	3'185'493.27	2'959'488.94
Produit annuel	117'982.64	146'004.33
<b>Total Capital propre</b>	<b>3'303'475.91</b>	<b>3'105'493.27</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>5'176'506.19</b>	<b>5'005'497.67</b>

## Compte de résultat 2013 et Budget 2014

	01.01.–31.12.2012 (CHF)	01.01.–31.12.2013 (CHF)	Budget 2014
<b>Résultat d'exploitation</b>	8'606'288.90	8'000'841.00	7'649'345.00
Charges sectorielles Sport d'élite	–1'615'120.44	–1'473'156.76	–1'473'800.00
Charges sectorielles Sport d'élite Relève	–1'130'493.14	–1'081'905.02	–1'174'640.00
Charges sectorielles Sport populaire	–2'357'800.55	–2'433'633.50	–2'113'118.00
<b>RÉSULTAT INTERMEDIAIRE</b>	<b>3'502'874.77</b>	<b>3'012'145.72</b>	<b>2'887'787.00</b>
Charges du personnel	–747'259.20	–441'962.17	–476'967.00
Frais de voyage, de représentation et de publicité	–1'952'190.52	–1'699'744.75	–1'700'580.00
Charges de matériel			
Charges immobilières et locatives	–133'745.15	–124'068.45	–134'000.00
Charges administratives	–185'253.80	–154'163.68	–124'195.00
Assurances, taxes et contributions	–13'556.50	–12'078.85	–11'850.00
Frais juridiques et de conseils	–7'370.00	–3'930.00	–1'000.00
Coûts d'entretien	–105'274.05	–147'324.90	–118'985.00
Autres charges de matériel	–158'876.45	–151'202.25	–145'000.00
Leasing	–67'427.35	–30'112.00	–16'000.00
Amortissements	–33'300.00	–72'066.60	–53'600.00
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>98'621.75</b>	<b>175'492.07</b>	<b>105'610.00</b>
Résultats financiers	127'740.18	65'322.18	58'500.00
Charges financières	–125'591.63	–106'752.30	–60'000.00
Charges et produits hors exploitation			
Coûts pour financement campagne	0.00	–50'000.00	0.00
Produits financiers participations	0.00	–	–
Autres produits hors exploitation	56'102.83	370'138.04	0.00
Autres charges hors exploitation	–7'074.60	–51'419.25	0.00
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>149'798.53</b>	<b>402'780.74</b>	<b>104'110.00</b>
Impôts	–3'794.20	–4'798.10	–5'000.00
<b>RÉSULTAT AVANT RÉSULTAT DE FONDS</b>	<b>146'004.33</b>	<b>397'982.64</b>	<b>99'110.00</b>
Résultat de Fonds	0.00	–280'000.00	0.00
<b>RÉSULTAT ANNUEL</b>	<b>146'004.33</b>	<b>117'982.64</b>	<b>99'110.00</b>

## JUSTIFICATION DU CAPITAL DES FONDS ET DE LA FÉDÉRATION

### 1.1 CAPITAL DES FONDS

	FONDS CONSTITUÉS PAR LA FÉDÉRATION				Total (CHF)
	Fonds de soutien (CHF)	Fonds de la Relève (CHF)	Fonds de réserve Organe de publication (CHF)	Fonds général de projets (CHF)	
<b>Etat au 1<sup>er</sup> janvier 2012</b>	<b>347'500.00</b>	<b>510'000.00</b>	<b>80'000.00</b>	–	<b>937'500.00</b>
+ Affectation	–	–	–	–	–
– Utilisation	–	–	–	–	–
– Dissolution	–	–	–	–	–
<b>Etat au 31 décembre 2012</b>	<b>347'500.00</b>	<b>510'000.00</b>	<b>80'000.00</b>	–	<b>937'500.00</b>
+ Affectation	–	–	–	300'000.00	300'000.00
– Utilisation	–	–20'000.00	–	–	–20'000.00
– Dissolution	–	–	–	–	–
<b>Etat au 31 décembre 2013</b>	<b>347'500.00</b>	<b>490'000.00</b>	<b>80'000.00</b>	<b>300'000.00</b>	<b>1'217'500.00</b>

### Description des différents fonds

#### Fonds de soutien

Fonds servant à financer d'éventuelles contributions de soutien imprévues et non prévues au budget versées aux sociétés et organisations. Le solde au 31.12. constitue le capital du fonds. L'accumulation du capital est effectuée par d'éventuels excédants versés de produits provenant des comptes de la Fédération ou de contributions particulières.

#### Fonds de la Relève

Fonds destiné à financer les futurs projets de la Relève. Le solde au 31.12. constitue le capital du fonds. L'accumulation du capital est effectuée par d'éventuels excédants de produits provenant des comptes de la Fédération ou par des contributions particulières.

#### Fonds de réserve du Centre de compétences Organe de publication officiel

Fonds servant à harmoniser les comptes particuliers de l'Organe de publication officiel. Le solde au 31.12. constitue le capital du fonds. L'accumulation est effectuée par des contributions affectées, des actions particulières ou sur décision du Comité dans le cadre de ses compétences financières.

#### Fonds général de projets

Fonds servant à financer les projets généraux de la FST. Le solde au 31.12. constitue le capital du fonds. L'accumulation est effectuée par une participation aux gains provenant des fonds de la FST, de produits des cartes-couronne, de montants non affectés provenant de décisions des organes de la FST, d'un cofinancement par les membres de Sociétés ou d'autres produits de la FST. Pour les prélèvements de fonds, les compétences des organes sont réglées comme suit: pour les prélèvements de fonds jusqu'à CHF 100'000.–, la Conférence des présidents SCT/SF/AM; pour les prélèvements de fonds dépassant les CHF 100'000.–, l'Assemblée des délégués de la FST.

## Affectation et prélèvement de fonds au cours de l'année de référence

2013 (CHF)

<b>Fonds de soutien:</b> Aucun prélèvement/ni affectation au fonds	–
<b>Fonds de la Relève:</b> Prélèvement FFTJ 2014 à Berne	–20'000.00
<b>Fonds de réserve Centre de compétences Organe de publication officiel:</b> Aucun prélèvement/ni affectation au fonds	–
<b>Fonds général de projets:</b> Accumulation selon décision de l'Assemblée des délégués 2013	300'000.00

## 1.2 CAPITAL DE LA FÉDÉRATION

2013 (CHF)

<b>Etat au 1<sup>er</sup> janvier 2012</b>	<b>1'959'488.94</b>
+ Participation Brünig Indoor	1'000'000.00
+ Résultats annuels 2012	146'004.33
<b>Etat au 31 décembre 2012</b>	<b>3'105'493.27</b>
+ Résultats annuels 2013	117'982.64
+ Transfert de la fortune 2013 de l'ancienne Administration des cartes-couronne	80'000.00
<b>Etat au 31 décembre 2013</b>	<b>3'303'475.91</b>

**SIUS** Optimiser réellement  
les coûts...



**Official ISSF Results Provider**  
Mondialement le seul  
système approuvé ISSF  
pour toutes les disciplines

**SA9004**

**Certifié par ISSF**

**L'installation de tir  
pour le 3<sup>ème</sup> millénaire**



Approuvée pour toutes les  
compétitions FST et pour  
le programme fédéral de  
l'Armée suisse

**Si vous réalisez un  
stand de tir –  
veuillez nous  
contacter!**



**SIUS AG | Im Langhag 1 | CH-8307 Effretikon**  
**Tél. +41 52 354 60 60 | Fax +41 52 354 60 66**  
**www.sius.com | admin@sius.com**

## Rapport de contrôle restreint de la Commission de contrôle de gestion à l'Assemblée générale des Délégués de la Fédération sportive suisse de tir, Lucerne

En notre qualité de Commission de contrôle de gestion, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes (bilan, compte de profits et pertes, flux monétaire, pièces justificatives du capital des fonds et du capital de l'association et de l'annexe) de la Fédération sportive suisse de tir pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013. En conformité avec les directives pour l'établissement des comptes de Swiss Sport GAAP de la Swiss Olympic Association, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à un audit ordinaire de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité directeur alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts ainsi qu'aux directives pour l'établissement des comptes de Swiss Sport GAAP de la Swiss Olympic Association.

### Rapport relatif aux autres prescriptions statutaires

Nous avons examiné la qualité de la gestion formelle et matérielle de la FST et de ses organes.

Nous concluons que la gestion de la FST correspond aux exigences légales et statutaires.

La Commission de contrôle de gestion de la Fédération sportive suisse de tir.

Peter Waser  
*Le Président*

André-Francis Cattin  
*Réviseur responsable  
Expert-réviseur agréé*

Lucerne, le 14 février 2014

# Weltneuheit

**AXIA TRIPLE X ist das leistungsfähigste Schiessbrillensystem**

swissmade

## AXIA TRIPLE X

**AXIA TRIPLE X löst Seh- und Zielprobleme durch sein einzigartiges Herstellungsverfahren.**



**SEHSTERN OPTIK**  
[www.sehstern.ch](http://www.sehstern.ch)

**Export und Vertrieb weltweit durch**

**Sehstern Optik Boris Rebsamen  
Zürcherstrasse 1  
8172 Niederglatt  
Switzerland**

## Bilan global fondation «Foyer des tireurs» et Cofondation «Sport de tir»

### 1. Bilan global

<b>ACTIFS</b>				
<b>Fonds de roulement</b>	Données complém.		<b>31.12.2013 (CHF)</b>	31.12.2012 (CHF)
Avoir en banque			462'114.55	865'833.80
Créances			374.72	374.72
Avoir impôts anticipés			9'913.56	7'623.05
Avoir T.V.A / Impôts préalables T.V.A.			0.00	20.32
Compte en liaison avec la Cofondation			51'977.90	19'638.00
Actifs transitoires			23'269.11	11'886.12
			<b>547'649.84</b>	<b>905'376.01</b>
<b>Valeurs immobilisées</b>				
Titres	2.2		1'860'886.21	1'225'545.00
Immeuble Lidostrasse 6, Lucerne	2.1		5'861'895.05	5'861'895.05
Réévaluation immeuble			-2'446'000.00	-2'306'000.00
			<i>3'415'895.05</i>	<i>3'555'895.05</i>
Mobilier			46'380.00	63'760.00
			<b>5'323'161.26</b>	<b>4'845'200.05</b>
<b>Fortune particulière du Fonds et de la Cofondation</b>				
Investissements financiers et avoirs	2.2/3.1		6'687'825.44	5'854'067.66
			<b>6'687'825.44</b>	<b>5'854'067.66</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>			<b>12'558'636.54</b>	<b>11'604'643.72</b>
<b>PASSIFS</b>				
<b>Capitaux étrangers</b>	Données complém.		<b>31.12.2013 (CHF)</b>	31.12.2012 (CHF)
Créanciers Fondation			5'790.00	1'149.10
Décompte T.V.A. / Taxe T.V.A. sur chiffre d'affaires			3'792.98	7'968.57
Fonds de renouvellement et de remplacement			578'186.00	528'186.00
Passifs transitoires Fondation			22'270.90	28'740.30
Passifs transitoires Cofondation	3.2		8'200.00	7'900.00
			<b>618'239.88</b>	<b>573'943.97</b>
<b>Capitaux de fonds</b>				
Prêt de fonds FST (Fonds de soutien)	3.3		347'500.00	347'500.00
Prêt de fonds FST (Fonds de la relève)	3.3		490'000.00	510'000.00
Prêt de fonds FST (Fonds général de projets)	3.3		300'000.00	0.00
	3.2		<b>1'137'500.00</b>	<b>857'500.00</b>
<b>Fortune affectée Cofondation «Sport de tir»</b>				
Fortune affectée au 01.01.			4'988'667.66	4'494'841.63
Exédants des produits			553'457.78	493'826.03
<b>Fortune affectée au 31.12.</b>	3.2		<b>5'542'125.44</b>	<b>4'988'667.66</b>
<b>Capital de la Fondation «Foyer des tireurs»</b>				
Capital de fondation au 01.01.			5'184'532.09	5'175'664.76
Produit annuel			76'239.13	8'867.33
<b>Capital de fondation au 31.12.</b>			<b>5'260'771.22</b>	<b>5'184'532.09</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>			<b>12'558'636.54</b>	<b>11'604'643.72</b>

## 2. Total du compte d'exploitation Fondation «Foyers des tireurs» et Cofondation «Sport de tir»

<b>PRODUITS</b>		
	01.01.–31.12.2013 (CHF)	01.01.–31.12.2012 (CHF)
Produits des titres	163'935.07	144'519.11
Produits intérêts bancaires	37.15	252.75
Plus-values de papiers valeurs réalisées	544'244.58	467'323.40
Produits location	307'562.43	267'182.46
Produits frais accessoires	44'426.41	35'227.94
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1'060'205.64</b>	<b>914'505.66</b>
<b>CHARGES</b>		
	01.01.–31.12.2013 (CHF)	01.01.–31.12.2012 (CHF)
Charges d'intérêts capitaux de fonds	8'575.00	8'575.00
Charges d'entretien et d'exploitation immeuble	66'541.57	73'551.08
Assurances	6'620.20	6'052.10
Amortissement immeuble	140'000.00	140'000.00
Amortissement mobilier	14'113.01	14'345.00
Apport au Fonds de renouvellement et de remplacement	50'000.00	50'000.00
Frais du personnel	7'702.60	6'632.10
Frais de gestion	32'104.50	33'695.31
Comptabilité, révision, conseils juridiques	27'614.00	31'106.80
Frais et taxes bancaires, taxes des émissions, honoraires gestion de la fortune	39'136.10	33'409.16
Perte débiteurs	0.00	-462.55
Autres charges	1'909.80	1'743.75
Charges extraordinaires	15'000.00	0.00
Impôts	21'191.95	13'164.55
Apport capital affecté à la Cofondation «Sport de tir»	553'457.78	493'826.03
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>983'966.51</b>	<b>905'638.33</b>
<b>PRODUIT ANNUEL</b>	<b>76'239.13</b>	<b>8'867.33</b>

## 3. Compte d'exploitation de la Fondation «Foyer des tireurs»

<b>PRODUITS</b>		
	01.01.–31.12.2013 (CHF)	01.01.–31.12.2012 (CHF)
Produits des titres	37'254.92	27'912.42
Produits intérêts bancaires	37.15	252.75
Plus-values de papiers valeurs réalisées	44'761.19	20'647.08
Produits location	307'562.43	267'182.46
Produits frais accessoires	44'426.41	35'227.94
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>434'042.10</b>	<b>351'222.65</b>

### 3. Compte d'exploitation de la Fondation «Foyer des tireurs» (Suite)

<b>CHARGES</b>		
	01.01.–31.12.2013 (CHF)	01.01.–31.12.2012 (CHF)
Charges d'entretien et d'exploitation immeuble	66'541.57	73'551.08
Assurances	6'620.20	6'052.10
Amortissement immeuble	140'000.00	140'000.00
Amortissement mobilier	14'113.01	14'345.00
Apport au Fonds de renouvellement et de remplacement	50'000.00	50'000.00
Frais du personnel	7'702.60	6'632.10
Frais de gestion	19'537.83	20'915.31
Comptabilité, révisions, conseils juridiques	13'287.50	15'035.00
Frais de taxes bancaires, frais des émissions	1'898.55	1'379.01
Perte débiteurs	0.00	-462.55
Autres charges	1'909.76	1'743.72
Charges extraordinaires	15'000.00	0.00
Impôts	21'191.95	13'164.55
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>357'802.97</b>	<b>342'355.32</b>
<b>PRODUIT ANNUEL</b>	<b>76'239.13</b>	<b>8'867.33</b>

### 4. Compte d'exploitation de la Cofondation «Sport de tir»

<b>PRODUITS</b>		
	01.01.–31.12.2013 (CHF)	01.01.–31.12.2012 (CHF)
Produits des titres et des intérêts	126'680.15	116'606.69
Plus-values de papiers valeurs réalisées	499'483.39	446'676.32
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>626'163.54</b>	<b>563'283.01</b>
<b>CHARGES</b>		
	01.01.–31.12.2013 (CHF)	01.01.–31.12.2012 (CHF)
Charges d'intérêts capitaux de fonds	8'575.00	8'575.00
Frais de gestion	12'566.67	12'780.00
Comptabilité, révision, conseils juridiques	14'326.50	16'071.80
Frais et taxes bancaires, taxes des émissions, honoraires gestion de la fortune	37'237.55	32'030.15
Autres charges	0.04	0.03
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>72'705.76</b>	<b>69'456.98</b>
<b>EXÉDANTS DES PRODUITS</b>	<b>553'457.78</b>	<b>493'826.03</b>

(Apport au capital affecté à la Cofondation «Sport de tir»)

## 5. Données complémentaires

### 1.0 INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA FONDATION

#### 1.1 But de la Fondation

##### Fondation «Foyer des tireurs»

La Fondation a pour but d'exploiter le bien immobilier sis à la Lidostrasse 6 en tant que Foyer des tireurs et de le maintenir à la Fédération sportive suisse de tir (FST).

##### Cofondation non autonome «Sport de tir»

La Cofondation «Sport de tir» a pour but de soutenir le tir obligatoire et la formation policière par des manifestations, des projets et des concours, de soutenir la formation et le perfectionnement d'experts et des moniteurs de Jeunesse+Sport, de promouvoir le sport de tir en tant que sport populaire et sport d'élite, de soutenir et de mettre en œuvre les projets initiés pour Jeunesse+Sport par l'Office fédéral du sport, ainsi que de soutenir tous les projets en rapport avec le sport de tir.

Pour réaliser ces objectifs, une contribution en forme de dividende est versée à la FST et à ses membres dans le cas où les montants de couverture versés à la FST par la Confédération et les cantons ne suffiraient pas ou ne seraient pas versés du tout pour remplir les tâches qui sont déléguées à la FST et à ses membres selon les dispositions et les conventions du droit fédéral et cantonal.

#### 1.2 Bases légales

##### Fondation «Foyer des tireurs»

Acte de fondation et Règlement d'organisation du Conseil de fondation du 13.06.2007 approuvés par le Conseil municipal de la Ville de Lucerne (en tant qu'autorité de surveillance) par décision du 13.06.2007.

##### Cofondation non autonome «Sport de tir»

Acte de donation, Statuts, Règlement d'organisation et Règlement du Conseil de fondation du 13.06.2007 approuvés par le Conseil municipal de la Ville de Lucerne (en tant qu'autorité de surveillance) par décision du 13.06.2007.

#### 1.3 Conseil de fondation de la Fondation «Foyer des tireurs» et de la Cofondation «Sport de tir»

Dr. Ulrich Fässler, Luzern	Président
Clemens Poltera, Rona	Membre
Alois Zahner, Bettingen	Membre
Luca Filippini, Savosa	Membre

#### 1.4 Administrateur/Administratrice

Sandra Rymann, Ennetmoos	dès mai 2012 jusqu'en février 2013
Marcel Benz, Luzern	dès février 2013

### 2.0 AUTRES DONNÉES

#### 2.1 Valeur assurance incendie des valeurs immobilisées

	31.12.2013 (CHF)	31.12.2012 (CHF)
Immeuble Lidostrasse 6, Lucerne	5'940'000.00	5'940'000.00

#### 2.2 Titres et placements financiers

Taux d'évaluation au four fixé du bilan	– Avoirs en banque	à la valeur nominale
	– Titres, placements cotés	à la valeur du marché
	– Conversion de monnaies étrangères	au cours de la banque

## 5. Données complémentaires (Suite)

### 3.0 EXPLICATIONS FORTUNE PARTICULIÈRE DU FONDS ET COFONDATION «SPORT DE TIR»

#### 3.1 Composition des Placements financiers et avoirs

	31.12.2013 (CHF)	31.12.2012 (CHF)
LUKB, dépôt de gestion de fortune	3'377'512.76	3'143'970.35
LUKB, dépôt de titres	7'941.93	7'605.07
Cornèr Bank, dépôt de gestion de fortune	3'311'317.24	2'679'182.98
Avoirs impôts anticipés	18'976.42	22'828.27
Intérêts courus	23'486.57	19'410.35
Autres avoirs transitoires	568.42	708.64
Compte en liaison avec la Fondation «Foyer des tireurs»	-51'977.90	-19'638.00
<b>Total des Actifs (Placements financiers et avoirs)</b>	<b>6'687'825.44</b>	<b>5'854'067.66</b>

Selon le contrat de donation et les Statuts de la Confondation «Sport de tir», la fortune de la Cofondation doit être placée selon les directives sur les placements de la LPP. Au 31.12.2013, les placements de la fortune de la Cofondation respectent les directives sur les placements de la LPP, respectivement de l'OPP2.

#### 3.2 Composition des Passifs

	31.12.2013 (CHF)	31.12.2012 (CHF)
Compte de régularisation des passifs Cofondation	8'200.00	7'900.00
Capital de fonds (Prêt de fonds FST)	1'137'500.00	857'500.00
Capital affecté Cofondation «Sport de tir»	5'542'125.44	4'988'667.66
<b>Total des Passifs</b>	<b>6'687'825.44</b>	<b>5'854'067.66</b>

#### 3.3 Variation capital de fonds

	31.12.2013 (CHF)	31.12.2012 (CHF)
<b>Prêt de fonds FST (Fonds de soutien)</b>		
Etat au 01.01.	347'500.00	347'500.00
Affectation / Versements	0.00	0.00
<b>Etat au 31.12.</b>	<b>347'500.00</b>	<b>347'500.00</b>
<b>Prêt de fonds FST (Fonds de la Relève)</b>		
Etat au 01.01.	510'000.00	510'000.00
Affectations	0.00	0.00
Versement à la Fédération sportive suisse de tir (FST)	-20'000.00	0.00
<b>Etat au 31.12.</b>	<b>490'000.00</b>	<b>510'000.00</b>
<b>Prêt de fonds FST (Fonds général de projets)</b>		
Etat au 01.01.	0.00	0.00
Affectation par la Fédération sportive suisse de tir (FST)	300'000.00	0.00
Versements	0.00	0.00
<b>Etat au 31.12.</b>	<b>300'000.00</b>	<b>0.00</b>

## Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au Conseil de Fondation de la Fondation «Foyer des tireurs», Lucerne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié les comptes annuels (le bilan, les comptes d'exploitation et ses annexes) et la gestion de la Fondation «Foyer des tireurs» ainsi que de la Cofondation «Sport de tir» non autonome et intégrée pour l'exercice écoulé, arrêté au 31 décembre 2013.

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels et de la gestion, tandis que notre tâche consiste à les vérifier. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales en matière de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les standards suisses de la révision restreinte. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser cette révision de manière telle que des anomalies significatives

dans les comptes annuels puissent être constatées. La révision restreinte comprend des consultations et de vérifications analytiques, ainsi qu'un contrôle détaillé, adapté aux circonstances, des documents disponibles de l'entreprise. Au contraire, les vérifications du déroulement de l'exploitation de l'entreprise et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et des contrôles supplémentaires à la recherche d'infractions ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de cette révision. La vérification de la gestion consiste à apprécier si les conditions d'une gestion conforme à la loi, aux actes et au règlement sont réunies; il ne s'agit pas de vérifier l'opportunité de celle-ci.

Selon notre révision, nous n'avons pas constaté de faits dont nous pourrions

en déduire que les comptes annuels et la gestion ne sont pas conformes à la loi, à l'acte de la Fondation «Foyer des tireurs», au contrat de donation et aux Statuts de la Cofondation «Sport de tir», ainsi qu'aux règlements.

Lucerne, le 4. février 2014  
BDO AG

Bruno Purtschert  
*Expert-réviseur agréé*

Josef Kiener  
*Réviseur en chef  
Expert-réviseur agréé*

### Die Schweizer Waffenpflege Nr.1

Im Einsatz für: Sport-, Jagd-, Militär-, Polizei-, Sammler-Waffen

- **Löst** – Pulver-, – Schwarzpulver-, – Tombak-, – Kupfer-, – Blei-, – Nickel-Rückstände
- **Schmiert**
- **Konserviert**
- ✗ KEIN AUSSTOSSEN
- ✗ KEIN VERHARZEN
- ✗ KEIN EMULGIEREN
- ✗ NEUTRAL GEGENÜBER HOLZ, KUNSTSTOFF UND LEDER
- ✗ KEIN AMMONIAK & SÄUREFREI
- ✗ KEIN SILIKON
- ✗ ANGENEHME DUFTNOTE

Von Profis getestet:

Im Einsatz bei:

Heckler & Koch, Glock, Walther Waffen



Erhältlich im guten Waffen-Fachhandel  
[www.brunox.com](http://www.brunox.com)



conseil en matière  
de protection auditive

écoute – conseille – protège

Annemarie Mangold-Plattner  
Scheidweg 59  
CH-1792 Cordast  
+41 (0)79 258 66 10  
mangold@hoerschutzberatung.ch  
www.hoerschutzberatung.ch



## Kugelfangsystem - Schurter



Conçu par des tireurs pour des tireurs

- ◆ Piège à balles sans granulat, conçu pour toutes les distances
- ◆ Set permettant de transformer tous les pièges à balles avec granulats en pièges à balles sans granulat
- ◆ Coûts d'entretien: 1 centime/tir
- ◆ Installations de stands de tir
- ◆ Installations de chasse
- ◆ Modernisation des installations de tir

MaRep AG ◆ Diessenhofenstr 14 ◆ 8252 Schlatt TG ◆ 052 654 09 46  
info@marep.ch ◆ www.marep.ch

## Comptes annuels 2013 de la Fondation «Musée suisse du tir»

Selon l'article 50 des Statuts de la Fédération sportive suisse de tir, les comptes annuels des fondations auxquels la Fédération participe doivent être portés à la connaissance de l'AD avec les comptes ordinaires de la Fédération. Les comptes 2013 de la fondation «Musée suisse du tir» se présentent comme suit:

### 1. Bilan

ACTIFS		
	31.12.2013 (CHF)	31.12.2012 (CHF)
Liquidités	569'900.80	694'259.62
Autre capital en circulant	5'178.48	5'718.60
Valeurs immobilisées*	750'148.56	575'277.57
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b>1'325'806.04</b>	<b>1'275'255.79</b>
PASSIFS		
	31.12.2013 (CHF)	31.12.2012 (CHF)
Capital étranger à court terme	119'598.32	58'880.55
Capital propre	1'200'000.00	1'200'000.00
Résultats annuels		
· Fondation	0.00	-4'437.18
· Exploitation	10'167.52	1'117.29
(produits de l'année précédente inclus)	-6'207.72	-16'375.24
<b>TOTAL PASSIFS</b>	<b>1'325'806.04</b>	<b>1'275'255.79</b>

\* La valeur des biens d'exposition et immobiliers «Bernastrasse 5» a été comptabilisée dans les valeurs immobilisées pour 1.00 franc chacun.

### 2. Total du Compte de résultats

PRODUITS		
	01.01.–31.12.2013 (CHF)	01.01.–31.12.2012 (CHF)
Contribution d'exploitation FST	250'000.00	250'000.00
Autres produits	19'766.00	27'035.65
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>269'766.00</b>	<b>277'035.65</b>
CHARGES		
	01.01.–31.12.2013 (CHF)	01.01.–31.12.2012 (CHF)
Charge des articles de commerce	1'191.00	385.00
Charges du personnel	185'005.88	186'775.33
Frais de voyage, de représentation et charges publicitaires	25'422.23	32'367.88
Charges de matériel	26'324.91	27'934.83
Résultat financier	-59'926.07	-54'958.68
Charges immobilières	41'893.70	31'211.40
Résultat annuel	-10'167.52	3'319.89
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>269'766.00</b>	<b>277'035.65</b>

Le Conseil de fondation de la Fondation «Musée suisse du tir» a décidé de reporter le solde du produit du bilan de CHF 6'207.72 sur les comptes annuels 2014.

## Présidents des Sociétés cantonales de tir, des Associations et des Fédérations et des Sous Fédérations

Organisation	Président	Site
 <b>AGSV</b> Aargauer Schiesssportverband	Häusermann Werner	<a href="http://www.agsv.ch">www.agsv.ch</a>
 <b>AIKSV</b> Kantonalschützenverband Appenzell-Innerrhoden	Wetter Franz	<a href="http://www.aiksv.ch">www.aiksv.ch</a>
 <b>KSV AR</b> Kantonalschützenverein Appenzell-Ausserrhoden	Preisig Bruno	<a href="http://www.ksv-ar.ch">www.ksv-ar.ch</a>
 <b>BSSV</b> Berner Schiesssportverband	Salzmann Werner	<a href="http://www.bssvbe.ch">www.bssvbe.ch</a>
 <b>KSG BL</b> Kantonalschützengesellschaft Baselland	Harisberger Walter	<a href="http://www.ksgbl.ch">www.ksgbl.ch</a>
 <b>KSV BS</b> Kantonalschützenverband Basel-Stadt	Haberthür Benjamin	<a href="http://www.ksv-bs.ch">www.ksv-bs.ch</a>
 <b>FKSV</b> Freiburger Kantonalschützenverein	Vonlanthen Rudolf	<a href="http://www.sctf.ch">www.sctf.ch</a>
 <b>ASGT</b> Association sportive genevoise de Tir	Maury André	<a href="http://www.a-s-g-t.ch">www.a-s-g-t.ch</a>
 <b>GL KSV</b> Glarner Kantonalschützenverein	Lienhard Fredy	<a href="http://www.glarner-schuetzen.ch">www.glarner-schuetzen.ch</a>
 <b>BSV</b> Bündner Schiesssportverband	Suter Marcel	<a href="http://www.kbsv.ch">www.kbsv.ch</a>
 <b>FJT</b> Fédération Jurassienne de Tir	Meier Ruedi	<a href="http://www.fjt.ch">www.fjt.ch</a>
 <b>LKSV</b> Luzerner Kantonalschützenverein	Zimmermann Christian	<a href="http://www.lksv.ch">www.lksv.ch</a>
 <b>SNTS</b> Neuchâtel Société neuchâteloise de tir sportif	Perrin Yvan	<a href="http://www.snts.org">www.snts.org</a>
 <b>KSG NW</b> Kantonalschützengesellschaft Nidwalden	Ziegler Max	<a href="http://www.nw-ksg.ch">www.nw-ksg.ch</a>

Organisation	Président	Site
 <b>KSG OW</b> Kantonale Schützengesellschaft Obwalden	Neiger Stephan	<a href="http://www.ksgow.ch">www.ksgow.ch</a>
 <b>SG KSV</b> St. Gallischer Kantonschützenverband	Büchler Jakob	<a href="http://www.sgksv.ch">www.sgksv.ch</a>
 <b>SH KSV</b> Schaffhauser Kantonschützenverband	Meier Martin	<a href="http://www.sh-schiessen.ch">www.sh-schiessen.ch</a>
 <b>SOSV</b> Solothurner Schiesssportverband	Hammer Heinz	<a href="http://www.sosv.ch">www.sosv.ch</a>
 <b>SKSG</b> Schwyzer Kantonal-Schützengesellschaft	Weber Markus	<a href="http://www.sksg.ch">www.sksg.ch</a>
 <b>TKSv</b> Thurgauer Kantonschützenverband	Müller Hubert	<a href="http://www.tksv.ch">www.tksv.ch</a>
 <b>FTST</b> Federazione Ticinese delle Società di Tiro	Marzorini Oviedo	<a href="http://www.ftst.ch">www.ftst.ch</a>
 <b>KSV UR</b> Kantonschützenverband Uri	Simmen Christian	<a href="http://www.ksvu.ch">www.ksvu.ch</a>
 <b>SVC</b> Société Vaudoise des Carabiniers	Haas Pierre-André	<a href="http://www.tir-vd.ch">www.tir-vd.ch</a>
 <b>WSSV</b> Walliser Schiesssport Verband	Fardel Pierre-André	<a href="http://www.wssv.ch">www.wssv.ch</a>
 <b>ZKSV</b> Zuger Kantonschützenverband	Reichenbach Hansruedi	<a href="http://www.zugerksv.ch">www.zugerksv.ch</a>
 <b>ZHSV</b> Zürcher Schiesssportverband	Stähli Urs	<a href="http://www.zhsv.ch">www.zhsv.ch</a>

Organisation	Président	Site
 <b>SVBB</b> Sportschützenverband beider Basel	Hüppi Beat	<a href="http://www.svbb.ch">www.svbb.ch</a>
 <b>SFTS</b> Société fribourgeoise des tireurs sportifs	Roubaty Daniel	<a href="http://www.sftsfssv.ch">www.sftsfssv.ch</a>
 <b>SSVL</b> Sportschützenverband An der Linth	Egli Niklaus	<a href="http://www.ssvl.ch">www.ssvl.ch</a>
 <b>OSPSV</b> Ostschweizer Sportschützen-Verband	Schilliger Marcel	<a href="http://www.ospsv.ch">www.ospsv.ch</a>
 <b>SVTS</b> Société vaudoise des tireurs sportifs	Decrausaz Gilbert	<a href="http://www.tir-vd.ch/svts/index.html">www.tir-vd.ch/svts/index.html</a>
 <b>ZSV</b> Zentralschweizerischer Sportschützen-Verband	Achermann Walter	<a href="http://www.schiessen-zsv.ch">www.schiessen-zsv.ch</a>

## Depuis 1966 à la pointe de la technique système idéal, performant et fiable

- Travaux de réparation et d'entretien ainsi que service de pièce de rechange pour tous rameneurs manufacturés
- Travaux de réparation et d'entretien des pièges à balles de marque RUAG, INAUEN et ACO
- Remise en état, réparations des pièges à balles du système INAUEN

## Pièges à balles 300m sans remplissage de granulé de caoutchouc

**Pièges à balles**  
tous calibres  
toutes distances

**Installations de cibles**  
et rameneurs pour toutes  
disciplines et toutes distances

**Pare-balles de sécurité**



**Leu + Helfenstein**  
**St. Erhard**

Leu + Helfenstein AG  
6212 St. Erhard LU  
Telefon 041 921 40 10  
Fax 041 921 78 63

[info@leu-helfenstein.ch](mailto:info@leu-helfenstein.ch)

[www.leu-helfenstein.ch](http://www.leu-helfenstein.ch)

## Droit de représentation AD 2014

Société	Nom	Droit de représentation jusqu'à présent	Licences pour les droits de représentation au 30.11.2013	Droit de représentation au 30.11.2013	Modifications	Licences pour les droits de représentation au 30.11.2012	Modification licences
1.01	Zürcher Schiesssportverband	20	7'813	19	-1	8'269	-456
1.02	Berner Schiesssportverband	31	13'333	30	-1	13'895	-562
1.03	Luzerner Kantonalschützenverein	10	3'256	10	0	3'211	45
1.04	Urner Kantonalschützenverband	5	498	4	-1	530	-32
1.05	Schwyzner Kantonalschützengesellschaft	7	1'436	6	-1	1'529	-93
1.06	Obwaldner Kantonalschützengesellschaft	4	396	4	0	412	-16
1.07	Nidwaldner Kantonalschützengesellschaft	5	590	5	0	621	-31
1.08	Glarner Kantonalschützenverein	5	777	5	0	820	-43
1.09	Zuger Kantonalschützenverband	5	570	5	0	641	-71
1.10	Freiburger Kantonalschützenverein	11	3729	11	0	3826	-97
1.11	Solothurner Schiesssportverband	11	3419	10	-1	3544	-125
1.12	Kantonalschützenverein Basel-Stadt	4	295	4	0	302	-7
1.13	Kantonalschützengesellschaft Baselland	9	2459	8	-1	2578	-119
1.14	Schaffhauser Kantonalschützenverband	5	945	5	0	982	-37
1.15	Appenzell-Ausserrhodischer Kantonschützenverein	5	523	5	0	549	-26
1.16	Appenzell-Innerrhoder Kantonschützenverband	4	318	4	0	332	-14
1.17	St. Gallischer Kantonschützenverband	12	3887	11	-1	4204	-317
1.18	Bündner Schiesssportverband	10	2944	9	-1	3132	-188
1.19	Aargauer Schiesssportverband (AGSV)	16	5861	15	-1	6274	-413
1.20	Thurgauer Kantonschützenverband	11	3521	11	0	3578	-57
1.21	Federazione Ticinese delle Società di Tiro	7	1473	6	-1	1509	-36
1.22	Société Vaudoise des Carabiniers	11	3933	11	0	3753	180
1.23	Fédération Sportive Valaisanne de Tir	7	1873	7	0	1977	-104
1.24	Neuchâtel Société neuchâteloise de tir sportif	5	834	5	0	891	-57
1.25	Association sportive genevoise de Tir	6	1108	6	0	1035	73
1.26	Fédération Jurassienne de Tir	5	796	5	0	763	33
1.36	Sportschützenverband beider Basel	4	227	4	0	225	2
1.37	Société fribourgeoise des tireurs sportifs	5	766	5	0	752	14
1.41	Sportschützenverband An der Linth	4	228	4	0	279	-51
1.44	Ostschweizer Sportschützen-Verband	5	917	5	0	934	-17
1.47	Société vaudoise des tireurs sportifs	4	447	4	0	437	10
1.50	Zentralschweizer Sportschützen-Verband (ZSV)	5	852	5	0	919	-67
Total Sociétés cantonales de tir et Sous-Fédérations				248			
Total Sociétés suisses de tir à l'étranger		1 par société		41			
Total Associations membres		selon répartition		20			
Total Membres d'honneur		1 par personne		91			
Total Comité		1 par personne		5			
<b>Total Droit de représentation AD 2014</b>				<b>405</b>			

## Délais 2014

Objet	Délais	Remarques
Séminaire des chefs des Finances SCT/SF au sujet des comptes annuels	17 mars (après-midi)	Oltén
Conférence des présidents 1/2014	25 avril (matin)	Lungern
Assemblée des délégués 2014	26 avril	Lungern
– USS Assurance	26 avril (matin)	Lungern
– Fédération sportive suisse de tir	26 avril (après-midi)	Lungern
Proposition pour la remise de la médaille du mérite	31 mai	Sociétés SCT/SF
Annonce à la FST des fêtes de tir, concours de sociétés et de match Carabine et Pistolet 10m par les SCT/SF	1 <sup>er</sup> juin	CR Tirs libres Pistolet Adolf Fuchs Schötzhüsli, 9108 Gonten afuchs@bluewin.ch
Manifestation des bénévoles	13 juin	Selon invitation
Conférence extraordinaire des présidents en matière de consultation sur les nouvelles règles du tir sportif	24 juin	Ittigen
Proposition à la FST pour la remise de la médaille du mérite par les SCT/SF	31 août	Secrétariat général FST
Décompte et rapport sur les Concours individuels 300/25/50m	30 septembre	Chef CI-300/25/50 Thomas Scherer Wilenstrasse 128, 8832 Wilen scherer@webforce.ch
Versements des taxes de participation des Concours individuels 300/25/50m	30 septembre	Secrétariat général FST
Proposition à la FST pour la remise de la distinction de tireur sportif par les SCT/SF	1 <sup>er</sup> octobre	Henri Deutsch 59, Rue de la Prulay 1217 Meyrin deutsch.h@bluewin.ch
Proposition à la FST pour la distinction des moniteurs pour Jeunes tireurs par les SCT	1 <sup>er</sup> octobre	Secrétariat général FST
Rapport des chefs des Jeunes tireurs	18 octobre	Selon invitation
Séminaire du CC Formation/Promotion de la Relève	18 octobre	Selon invitation
Conférence ordinaire des présidents 2/2014	24 octobre	Maison du sport, Ittigen
Remise à la FST de la liste des distinctions de maîtrise en campagne par les SCT/SF	31 octobre	Secrétariat général FST
Annonce à la FST des fêtes de tir, concours de sociétés et de match Fusil/Carabine 50/300m et Pistolet 25/50m par les SCT/SF	1 <sup>er</sup> novembre	CR Tirs libres Pistolet Adolf Fuchs
Remise à la FST de la liste des mentions honorables pour les exercices fédéraux par les SCT	30 novembre	Secrétariat général de la FST
Remise à la FST du décompte de tous les concours de sociétés et de match sur toutes les distances (Fusil et Pistolet) par les SCT/SF	30 novembre	CR Tirs libres Fusil 300m Hans Ulrich Wildeisen Weinbergstr. 17, 5000 Aarau hu.wildeisen@bluewin.ch
Versement à la FST des taxes de toutes les fêtes de tir, concours de sociétés et de match sur toutes les distances (Fusil et Pistolet) par les SCT/SF	30 novembre	Secrétariat général FST

## Entreprises KROMER:



# KROMER

nachhaltig@print

**KROMER PRINT AG**

Unterer Haldenweg 12

5600 Lenzburg

T: +41 (0)62 886 33 33

www.kromer.ch

Wir drucken klimaneutral!



**Partenaire officiel de la  
fédération sportive suisse de tir FST  
et fournisseur certifié par la ISSF**



## TIR SPORTIF

**KROMER PRINT SA, Tir sportif**

Unterer Haldenweg 12, case postale 429, 5600 Lenzburg 1,

tél. 062 886 33 30, fax 062 886 33 31, schiessen@kromer.ch, www.kromer.ch

### Editeur:

Fédération sportive suisse de tir FST

Lidostrasse 6, 6006 Lucerne

Tél.: 041 370 82 06

Fax: 041 370 57 17

info@swissshooting.ch

www.swissshooting.ch

### Maquette / Impression:

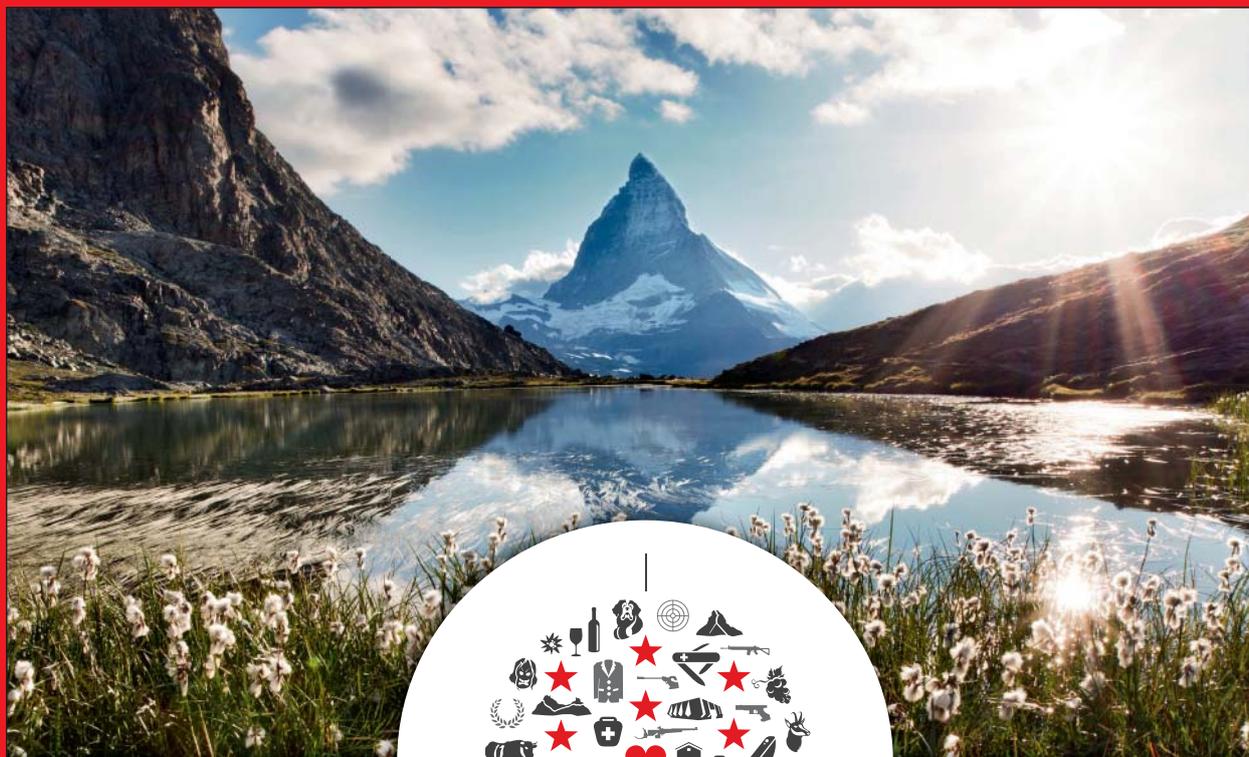
KROMER PRINT AG

Lenzburg

### Tirage:

2800 en allemand

750 en français



EIDGENÖSSISCHES SCHÜTZENFEST  
**WALLIS 2015**  
11. Juni – 12. Juli Raron | Visp

*Mit Hand & Härz!*

FÊTE FÉDÉRALE DE TIR  
**VALAIS 2015**  
11 juin – 12 juillet Rarogne | Viège

*De tout cœur!*

## TREFFSICHER INS WALLIS

Beginn der webbasierten Anmeldeperiode über  
die VVA des SSV: 1. Dezember 2014

## DANS LE MILLE EN VALAIS

début de la période d'inscription basé sur le web  
par l'AFS de la FST: 1 decembre 2014

[www.vs2015.ch](http://www.vs2015.ch)

KÖNIGSPARTNER / PARTENAIRES PRINCIPAUX



**MIGROS**



Avec le soutien de la  
**Loterie Romande**